

**BIENVENUE
CHEZ
INDOSUEZ**

Rapport annuel 2024

CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

Sommaire

1

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

4

2

INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

8

Carte d'identité :
Notre réseau et
nos chiffres clés
10

Le Comité de
Direction Générale
13

Message de la
Direction Générale
du groupe Indosuez
Wealth Management
14

Bilan 2024 et perspectives 2025
des marchés financiers
16

Poursuivre et progresser :
les faits marquants 2024
18

Ambitions 2025 :
les essentiels du nouveau
plan à moyen terme
20

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

22

Organes de la Banque
25

Message d'Olivier Carcy,
Directeur Général de
CA Indosuez Wealth (Europe)
26

Les évolutions du bilan
32

Information sur les risques
33

Les Ressources Humaines
35

Rapport social
36

Chiffres clés 2024
37

Rapport du réviseur
d'entreprises agréé
38

4

COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

44

Bilan
au 31 décembre 2024
46

Hors-bilan
au 31 décembre 2024
47

Compte de profits et pertes
48

Annexe
au 31 décembre 2024
50

Nos implantations
actives
71

BIENVENUE CHEZ INDOSUEZ

Depuis bientôt 150 ans,
l'histoire de notre maison se construit
avec celle des entrepreneurs et des familles
que nous conseillons, principalement en
Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

Banque internationale, nous nous appuyons
aussi sur notre fort ancrage local pour
accompagner en proximité nos clients dans
une relation sur-mesure et durable.

À leur côté, nous contribuons
à construire, gérer, protéger et
transmettre leur patrimoine.

HISTOIRES DE TRANSMISSION

À travers ce rapport annuel,
nous vous invitons à découvrir
quatre histoires de transmission
qui reflètent nos valeurs
et notre raison d'être.
Elles mettent en scène
nos collaborateurs à travers
leurs expertises et
leurs engagements.

Consulter et partager
ce rapport annuel ↓



TRANSMISSION DE PATRIMOINE

Protéger ou transmettre un patrimoine avec des intérêts économiques, sociaux et familiaux dans plusieurs pays, peut s'avérer complexe. Présent dans 16 implantations, nos experts patrimoniaux travaillent de concert pour proposer une organisation adaptée à chacun de nos clients afin de préparer sereinement la transmission de leurs avoirs.

SABINE PLATTNER

Director Wealth Planning
Southern Europe & International,
Degroof Petercam Luxembourg

LIONEL FAYE

Head of Wealth Planning,
Indosuez Wealth
Management
(Luxembourg)

1

GRUPE
CRÉDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole : classements & chiffres clés

46
PAYS



54
MILLIONS
DE CLIENTS



1^{er} FINANCEUR DE
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
SOURCE INTERNE : ECO 2024

1^{er} GESTIONNAIRE D'ACTIFS
EUROPÉEN
SOURCE : IPE « TOP 500 ASSET MANAGERS »,
JUN 2024

8 200
AGENCES
DONT

1^{er} ASSUREUR EN FRANCE
SOURCE : L'ARGUS DE L'ASSURANCE,
13 DÉCEMBRE 2024
(DONNÉES À FIN 2023)

6 660
EN FRANCE,
CAISSES RÉGIONALES
ET LCL

1^{re} BANQUE DE PROXIMITÉ
DE L'UNION EUROPÉENNE
BASE DU NOMBRE DE CLIENTS
DE BANQUE DE PROXIMITÉ

9^e BANQUE MONDIALE PAR LE BILAN
SOURCE : THE BANKER 2024

12,1
MILLIONS
DE SOCIÉTAIRES

1^{re} BANQUE COOPÉRATIVE ET
MUTUALISTE AU MONDE
SOURCE : THE 2023 WORLD COOPERATIVE MONITOR,
JANVIER 2024 (EN CHIFFRE D'AFFAIRES)

Périmètre du Groupe

Le groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A.,
l'ensemble des caisses régionales et des caisses locales, ainsi que leurs filiales.

CAISSES RÉGIONALES



PUBLIC



DÉTENNANT
62,4%



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

DÉTENNANT
37,6%

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES



BANQUES DE PROXIMITÉ



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS



GRANDES CLIENTÈLES



ACTIVITÉS ET FILIALES SPÉCIALISÉES



1. La Caisse régionale de la Corse, détenue à 99,9% par Crédit Agricole S.A., est actionnaire de SACAM Mutualisation.

2. La Fédération nationale du Crédit Agricole FNCA est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Caisses régionales auprès de leurs parties prenantes.

3. Non significatif : 0,53 %, autodétention intégrant les rachats d'actions de 2024 qui seront annulés en 2025.

PARTAGE D'EXPERTISES

Le rapprochement avec Degroof Petercam enrichit notre proposition de valeur en offrant aux clients d'Indosuez Wealth Management un continuum de services parmi les plus complets du marché grâce à la complémentarité de nos expertises.

THÉODORE SANOGO

Director Wealth Management France
Indosuez Wealth Management (Luxembourg)

ROMAIN WOLFF

Head of Market Luxembourg,
Degroof Petercam Luxembourg

2

INDOSUEZ
WEALTH
MANAGEMENT

Indosuez Wealth Management est la marque mondiale de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole, 9^e banque au monde par la taille du bilan. Fort de près de 150 ans d'expérience dans l'accompagnement de familles et d'entrepreneurs du monde entier, le groupe Indosuez Wealth Management propose, sur 16 territoires, une approche sur mesure et internationale permettant à chacun de ses clients de préserver et développer son patrimoine au plus près de ses aspirations. Ses 4 500 collaborateurs apportent des conseils experts, un service d'exception et une vision globale pour la gestion du patrimoine privé comme professionnel qui intègre les transitions vers un développement plus durable et une économie plus responsable.

4 500
collaborateurs

Europe
Allemagne
Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Pays-Bas
Portugal
Suisse

Moyen-Orient
Abu Dhabi
Dubai

Asie Pacifique
Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour

Amérique du Nord
Canada*



16
territoires

* Bureau de représentation

1875

Naissance de la Banque de l'Indochine.

1876

Ouverture de notre première implantation de banque privée en Suisse (Crédit Lyonnais).

1920

Premières racines luxembourgeoises (Naissance de la Luxembourgeoise).

1922

Naissance du Crédit Foncier Monaco.

1975

Création de la Banque Indosuez en France issue de la fusion entre la Banque de l'Indochine et la Banque de Suez et de l'Union des Mines.

1996

La Banque Indosuez rejoint le groupe Crédit Agricole.

2016

Adoption de la marque Indosuez Wealth Management.

2017

Acquisition des activités de banque privée de CIC à Hong Kong RAS et Singapour.

2018

Capgemini entre à hauteur de 20% au capital d'Azqore, filiale d'Indosuez Wealth management, spécialisée dans les services d'externalisation de l'informatique et des opérations bancaires.

Finalisation du rapprochement entre Banca Leonardo et Indosuez Wealth Management.

2021 & 2022

En 2021, la Fondation Indosuez Europe fête ses 10 ans. Un an plus tard, en 2022, c'est au tour de la Fondation Indosuez en Suisse et reste du Monde de célébrer son 10^e anniversaire.

2023

Acquisition de Wealth Dynamix (spécialiste de la relation client pour les banques privées) et entrée au capital d'AirFund (plateforme digitale favorisant le commercialisation de fonds d'actifs privés).

2024

Acquisition de la banque belge Degroof Petercam et ouverture d'une succursale au Portugal.

Chiffres clés

215

milliards d'euros d'encours

ACTIFS CONFIÉS

Avec 215 milliards d'euros d'encours au 31 décembre 2024, le groupe Indosuez Wealth Management affiche une progression de 87 milliards d'euros (soit +68,2%) compte tenu d'un effet périmètre de 69 milliards d'euros permis par l'acquisition de Degroof Petercam en juin 2024.

+87

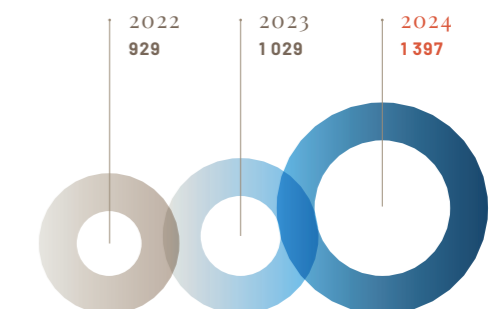
milliards d'euros de progression

RÉSULTATS 2024

En 2024, le produit net bancaire d'Indosuez Wealth Management s'établit à 1 397 millions d'euros, en progression de 36,6% par rapport à fin décembre 2023, bénéficiant notamment de l'intégration de Degroof Petercam en juin 2024. Les charges hors FRU sont en augmentation de 37,5% en raison d'un effet périmètre Degroof Petercam et -26,4 millions d'euros de coûts d'intégration. Retraitées de ces impacts, les charges 2024 sont en légère hausse de 2,8% par rapport à 2023. Le résultat brut d'exploitation augmente de 35% pour s'établir à 264 millions d'euros. Le coût du risque à fin 2024 est de -15 millions en hausse de -11 millions d'euros par rapport à fin décembre 2023, en raison de la prise en considération de litiges et du provisionnement de différents dossiers. Le résultat net sur autres actifs s'établit à -23 millions d'euros correspondant essentiellement à des frais d'acquisition de Degroof Petercam, retraités en éléments spécifiques. Le résultat net part du Groupe de l'année 2024 s'établit à 142 millions d'euros, en hausse de 11,1% par rapport à l'année 2023. Retraité des coûts d'intégration et d'acquisition, le résultat net part du Groupe 2024 s'élève à 177 millions d'euros.

+11,1%
produit net bancaire

PNB (M€)



Partager nos valeurs

Parce que la transmission de l'excellence, des savoir-faire, de la tradition et de la passion font partie de nos missions, Indosuez crée des ponts avec la sphère culturelle et artistique de nos pays d'implantation.

En tant que partenaire de la Philharmonie Luxembourg et de son Académie d'Orchestre, du Musée d'Art Moderne du Luxembourg (MUDAM), des Young Belgian Strings en Belgique, de la Fondation Arco représentant les musées d'art moderne en Espagne, et de la Fondazione Somaini pour l'art à Milan, Indosuez affirme sa volonté de contribuer à la scène culturelle européenne.



Le Comité de Direction Générale



Jacques Prost
Directeur Général,
CA Indosuez



Anne-Laure Branellec
Directrice des Ressources
Humaines,
CA Indosuez



Quentin Barricault*
Secrétaire Général,
CA Indosuez



Olivier Chatain
Directeur Stratégie, Juridique
et Transformation,
CA Indosuez



Chrystèle Dagrás
Directrice des Risques et
du Contrôle Permanent,
CA Indosuez



Olivier Carcy
Directeur Général,
CA Indosuez Wealth (Europe)



Charlotte de Chavagnac
Directrice de la
Communication,
CA Indosuez



Peter de Coensel
Directeur Général,
DPAM



Marie Delesalle
Directrice des Client
Service Officers,
CA Indosuez



**Isabelle Denoual
Frizzole**
Directrice de la Conformité,
CA Indosuez



**Jean-Christophe
Droguet***
Directeur de l'Audit Inspection,
CA Indosuez



Mathieu Ferragut
Directeur Général,
CFM Indosuez Wealth



Sylvie Huret
Directrice Générale,
DPAS



Romain Jérôme
Chief Digital Officer,
CA Indosuez



Alexandre Ledouble
Directeur Financier,
CA Indosuez



Pierre Masclet
Directeur Général,
Azqore



Marc-André Poirier
Directeur Général,
CA Indosuez (Switzerland) SA



Guillaume Rimaud
Directeur Général,
Business Unit France



Pierre-Henri Sené*
Directeur Juridique,
CA Indosuez

* Invité permanent.

« Indosuez est en ordre de marche pour renforcer ses parts de marché et conquérir de nouveaux clients. »

Message de la Direction Générale d'Indosuez Wealth Management

Pour Indosuez Wealth Management, 2024 restera marquée d'une pierre blanche avec l'acquisition stratégique de la banque belge Degroof Petercam. Ce rapprochement nous permet de changer d'échelle : nous sommes désormais classés dans le top dix des banques privées en Europe.

Nous élargissons notre offre en proposant à nos clients un continuum de services intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund solutions ainsi que des solutions technologiques et bancaires. Les nouvelles équipes en corporate finance, en s'associant avec celle de Crédit Agricole CIB, viennent renforcer l'accompagnement aux ETI et aux PME proposé par le groupe Crédit Agricole.

Nos activités s'étendent sur seize territoires, principalement en Europe, mais également en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient.

La collecte nette a atteint un niveau record grâce à la très bonne dynamique commerciale de toutes nos entités, en particulier en Asie. En France, la collecte a été soutenue grâce à une excellente coopération avec les Caisses Régionales. Nos clients ont déjà pu bénéficier de notre proposition de valeur enrichie. La collaboration entre les équipes Indosuez et Degroof Petercam s'est concrétisée par de premiers succès commerciaux lesquels ont mis en avant la puissance que nous apporte la combinaison de nos expertises.

A titre d'exemple, l'offre de Private Markets sur les actifs non cotés, qui représente plus de dix milliards d'euros d'encours dans nos livres, est désormais disponible pour les clients de Degroof Petercam.

Sur le plan des financements, nous avons connu cette année une forte augmentation de l'activité crédit.

Notre offre de produits structurés a battu tous les records car parfaitement adaptée à l'environnement de marché et aux attentes des investisseurs.

Enfin, le succès des "club deals" immobiliers, actif réel prisé par nos clients soucieux de diversifier leur patrimoine, a montré toute sa pertinence.

Nous poursuivons le développement de notre projet sociétal, notamment au travers d'offres d'investissements qui intègrent toujours davantage les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Dans ce domaine, le rapprochement avec Degroof Petercam, reconnu pour son savoir-faire en termes de Finance Responsable, va permettre d'accélérer et de renforcer cet axe qui est au cœur de notre stratégie.

L'intégration des 1 500 collaborateurs de Degroof Petercam aura aussi été l'occasion de créer de nouveaux liens, de développer la compréhension de la culture de chacun afin de commencer à travailler sur la définition de nos valeurs communes. Ce rapprochement des équipes et des valeurs est au cœur de la réussite de l'intégration des deux banques. Avec un taux de participation et un score en hausse par rapport à 2023, les résultats de l'enquête mesurant la satisfaction des collaborateurs nous confortent dans ce projet transformant.

Enfin, la transformation digitale avance, facilitant la mise en relation et l'information des clients et fluidifiant le travail des collaborateurs, à l'image de notre nouvel outil de gestion de la relation client, WDX, déployé dans toutes les entités hors Asie.

C'est donc forts de ces avancées que nous sommes entrés dans cette année 2025. Grâce à la pertinence de notre modèle économique et à notre diversification et alors même que règnent autour de nous incertitudes et vents forts, le groupe Indosuez est en ordre de marche pour renforcer ses parts de marché dans ses géographies cibles et conquérir de nouveaux clients.

Jacques Prost
Directeur Général
CA Indosuez

Pierre Fort
Président
CA Indosuez

Bilan 2024 et Perspectives 2025 des marchés financiers



Alexandre Drabowicz
Chief Investment Officer,
CA Indosuez

Nicolas Mougeot
Head of Investment Strategy & Sustainability,
CA Indosuez (Switzerland) SA

2024 : ATERRISSAGE EN DOUCEUR MALGRÉ LES TURBULENCES

Avec une croissance mondiale attendue de 3%, dépassant nos prévisions déjà optimistes, l'économie mondiale démontre une résilience étonnante. Cette performance s'explique par trois principaux facteurs : la robustesse du consommateur américain, l'absence de récession en Europe et la relance de l'économie chinoise via des stimuli. Les États-Unis continuent de bénéficier d'une économie dynamique, soutenue par une consommation domestique robuste et des entreprises leaders dans des domaines transformants tels que l'intelligence artificielle. En revanche, l'Europe tente de s'adapter à un monde en rapide mutation tout en subissant l'instabilité politique dans certains de ses pays-membres. Parallèlement, les pays émergents renforcent leur influence sur la scène internationale, dans un contexte de multipolarité croissante. L'Inde se distingue par la vigueur de son économie, tandis que la Chine retrouve son rôle de moteur de croissance.

Après une forte baisse en 2023, l'inflation a ralenti plus lentement en 2024. Néanmoins, cette baisse des prix a permis aux banques centrales d'amorcer une baisse de leurs taux directeurs, soutenant ainsi l'économie par le biais d'un coût de financement plus faible pour les consommateurs et les entreprises. Ce mouvement devrait continuer en 2025 même s'il reste beaucoup d'incertitude quant au rythme et au taux terminal des banques centrales.

Malheureusement, 2024 a également été marquée par de fortes tensions géopolitiques, notamment le conflit au Moyen-Orient et la guerre en Ukraine. Les investisseurs ont donc ajusté leur allocation en choisissant des actifs capables de protéger leurs avoirs face à ces risques croissants. L'or, par exemple, a attiré un regain d'intérêt de la part des banques centrales notamment, passant d'environ 2000 dollars l'once en début d'année à près de 2800 dollars en octobre.

2025 : UN MONDE EN TRANSFORMATION

L'année 2025 s'annonce contrastée. En Europe, l'incertitude règne, particulièrement en France et en Allemagne, en raison d'absence de majorité dans leurs parlements respectifs. Ce contraste est d'autant plus frappant avec les États-Unis, où Donald Trump est devenu le 47^{ème} Président le 20 janvier dernier, après avoir remporté la majorité du vote populaire et des grands électeurs, ainsi que la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. Pour 2025, le ton de son mandat est donné : Donald Trump s'est entouré de personnalités fortes comme Elon Musk à la tête du futur Department of Government Efficiency et a déjà menacé ses partenaires commerciaux de hausse des droits de douane à de nombreuses reprises. Ce monde en transformation continue néanmoins de présenter des opportunités de croissance. L'intelligence artificielle, par exemple, a encore de beaux jours devant elle, alors que ChatGPT fêtait ses deux ans en décembre 2024. Le secteur des véhicules électriques connaît également une transformation rapide avec l'émergence de nouveaux constructeurs chinois qui vont bousculer tant les constructeurs traditionnels européens que les stars américaines de ce secteur. Par conséquent, l'électrification devrait aussi être un thème porteur ces prochaines années, tant la demande en électricité devrait rester soutenue par les besoins gigantesques des data centers tout comme des véhicules électriques. Enfin, les banques centrales continueront d'influencer les marchés, mais sans la synchronisation des politiques monétaires qui a caractérisé les années précédentes. Tandis que la Banque centrale européenne devrait poursuivre une baisse significative de ses taux, la Réserve fédérale pourrait ralentir son rythme. La Banque du Japon, quant à elle, pourrait opter pour une direction opposée en augmentant son taux directeur quand la Banque nationale suisse devrait se pencher rapidement sur la question des taux négatifs. Ces divergences de politique monétaire feront des obligations une source d'opportunités d'investissement et maintiendront cette classe d'actifs comme un élément clé pour naviguer dans ce monde en pleine transformation.

Ce monde
en transformation
continue néanmoins
de présenter
des opportunités
de croissance.

Global Outlook 2025
À lire en ligne ↓



Poursuivre et progresser

LES FAITS MARQUANTS 2024

Février 2024

Ouverture d'une succursale au Portugal

Déjà implanté en Espagne, Indosuez Wealth Management renforce sa présence dans la péninsule ibérique et ouvre une nouvelle succursale au Portugal, au cœur du centre financier de Lisbonne. Ses collaborateurs (*banquiers privés, advisors*) sont chargés de renforcer la proximité avec nos clients et nos partenaires sur ce marché. La présence d'Indosuez au Portugal favorise également les synergies avec le groupe Crédit Agricole, déjà présent sur le territoire.

Indosuez fête ses 130 ans à Hong Kong

Au cours des 130 années qui se sont écoulées depuis la création d'une succursale de la Banque de l'Indochine à Hong Kong en 1894, le Groupe a renforcé sa présence dans la région et continue à accompagner ses clients en s'appuyant également sur les expertises du groupe Crédit Agricole présent en Asie. Hong Kong joue un rôle de hub régional pour le Groupe en raison de ses atouts de centre financier international et de son rôle de passerelle vers la Chine continentale.

Mars 2024

Journée mondiale de l'eau

Indosuez s'engage autour de l'eau et de la préservation des océans, à travers ses Fondations en Europe et en Suisse, en apportant notamment son soutien à la **Fondation Seven clean Seas** à Batam en Indonésie, à la **Fondation Cuomo** et au groupement **Zeine** au Burkina Faso, et au programme **Water in school** de 100 fontaines au Cambodge, qui œuvrent toutes à la protection de la denrée rare que représente l'eau.

Avril 2024

Lancement de deux fonds classés

Article 8* ou Article 9** au sens de SFDR

- **Indosuez Funds - Impact** est une solution proposée aux investisseurs soucieux d'intégrer des enjeux ESG dans leurs choix. Chaque investissement est évalué pour son potentiel à contribuer positivement à la réalisation d'au moins un des Objectifs de Développement Durable définis par les Nations Unies, qu'il s'agisse d'œuvrer aux besoins de santé, d'alimentation et d'inclusion sociale ou financière, de soutenir la transition environnementale ou de favoriser l'économie circulaire et l'accès au numérique.
- **Indosuez Funds - Chronos Green Bonds 2028** permet d'investir en obligations vertes (« green bonds ») dans des sociétés dont les projets ont un impact positif pour l'environnement (énergies renouvelables, bâtiments verts, transports propres par exemple).

Ces lancements permettent de renforcer la prise en compte des critères ESG dans notre gamme d'offres : fin 2024, 90% des fonds du Groupe étaient désormais classés Article 8 ou Article 9.

StartUp Connections

Nos clients en Belgique, au Luxembourg, à Monaco et en Suisse ont désormais accès à "StartUp Connections", plate-forme digitale de mise en relation entre nos clients et un réseau international de jeunes pousses à la recherche d'investisseurs. Depuis son lancement en France, en six ans, plus de **250 rencontres** ont conduit à des investissements dépassant les **11 millions d'euros** dans les secteurs de la santé, de l'environnement, de la transition énergétique et de la finance durable.

Mai 2024

Intelligence Artificielle

Déploiement des 2 premiers cas d'usage en **Intelligence Artificielle générative**. Le groupe utilise deux outils basés sur cette technologie émergente : depuis février, un analyseur de documents multilingues (Lingua Custodia), et désormais un assistant générateur de contenus marketing et communication (My Content assistant).

- **Lingua Custodia** est une fintech, membre du Village by CA, proposant une solution de traduction automatique utilisant le NLP (Natural Language Process), le Machine Learning et l'Intelligence Artificielle, pour les professionnels du secteur financier à l'échelle internationale.
- **My Content Assistant** est le premier outil reposant sur l'IA Générative développé par le Lab Innovation du groupe Indosuez. Il facilite la rédaction de contenus comme des articles, mails ou posts réseaux sociaux par exemple.]

Juin 2024

Finalisation de l'acquisition de Degroof Petercam

Indosuez détient 76,56% (correspondant à 79,28% en droits de vote) de la banque belge. Ce rapprochement permet à Indosuez de changer d'échelle, avec 215 Mds € d'encours en 2024. Indosuez se positionne désormais comme un leader européen de la gestion de fortune avec un continuum de services et d'offres intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund solutions, Solutions technologiques et bancaires.

Septembre 2024

Lancement de Tiera Capital Innovation

Le groupe Indosuez lance Tiera Capital Innovation, un nouveau fonds d'investissement en capital-risque en partenariat avec Partech, la société de gestion française de référence pour la tech en Europe. Ce fonds investira dans des entreprises européennes technologiques et digitales non-cotées à fort potentiel de croissance. Tiera Capital totalise plus de 10 Mds d'euros d'actifs gérés ou conseillés et plus de 500 investissements depuis son lancement il y a plus de 20 ans.

LinkedIn Learning

Innovation pour les collaborateurs d'Indosuez : **LinkedIn Learning**, plateforme de formation riche de plus de 22000 contenus et outil au service de la mobilité dans le groupe Crédit Agricole, est déployée au niveau international.

Octobre 2024

Grow. Closer.

Une nouvelle campagne de communication a été lancée, qui met en lumière le rapprochement entre Indosuez Wealth Management et Degroof Petercam.

Décembre 2024

La dynamique de commercialisation des **mandats de gestion discrétionnaire et conseil**, deux fois supérieure à l'année 2023, fut excellente en 2024. L'attrait de nos clients se confirme pour notre **offre d'actifs non cotés** (Private Markets) qui se distingue comme l'une des plus complètes et performantes du marché.

Les produits structurés ont connu une année exceptionnelle, en particulier les produits à capital garanti, dans un contexte de taux plus favorable. Nos fonds ont enregistré d'excellentes performances, avec 53% des fonds Indosuez et 62% des fonds DPAM classés dans les premiers ou seconds quartiles par Morningstar.

28 récompenses internationales en 2024

Parmi les plus significatives :

Indosuez Wealth Management élue « Meilleure Banque Privée 2024 » lors des IPEM Wealth Awards.

—
Au Luxembourg, élue « Best Private Bank in Luxembourg » par Global Finance (pour la 4^e année).

—
En Italie, élue « Top Wealth Management International Bank » lors des Italian Private Banking Awards organisés par BFC Media.

—
En France, élue « Banque privée de l'année » aux Private Banking Awards de Citywire.

—
A Monaco, élue « Best Bank 2024 » par Global Finance magazine (pour la 8^e année consécutive).

—
En Suisse, élue « Meilleure Banque étrangère en Suisse » par Wealth Briefing ainsi que « Meilleure Banque privée pour les UHNWI » par Euromoney. Azqore reçoit quatre awards dont « Best Core Banking Platform for Private Banks » pour son caractère innovant, par Global Private Banking Innovation Awards 2024.

—
En Asie, élue « Meilleure Banque privée pour les UHNWI », Wealth Briefing Asia – Greater China Awards.

—
WDX reçoit l'award de « Best CRM Solution » par WealthBriefing EU Awards 2024.

—
DPAM élu à la première place du Responsible Investment Brand Index (RIBITM).

*Art. 8 : produits promouvant des caractéristiques ESG
**Art. 9 : produits ayant un objectif d'impact ESG positif

En avance sur Ambitions 2025, notre plan de développement à moyen terme (PMT)

Ambitions 2025 porte les objectifs d'Indosuez pour la période 2022 à 2025. Il a été construit pour nous permettre de répondre aux tendances de fond du marché et aux évolutions des besoins clients en progressant autour de quatre axes prioritaires : le projet client, le projet sociétal, le projet humain, la transformation digitale. **A fin décembre 2024, nombre d'objectifs ont déjà été atteints avec une année d'avance.**

PROJET CLIENT

L'année aura été marquée par une collecte nette record grâce à la très bonne dynamique commerciale de toutes nos entités.

Le développement de notre offre s'est poursuivi pour accompagner nos clients sur l'ensemble de leurs besoins, en particulier :

- Les **produits structurés** (année exceptionnelle avec 6,3 Mds € en 2024);
- **L'immobilier** (notamment sur le crédit immobilier commercial (+50% vs 2023) et sur les "club deals" à +23% vs 2023); plus de 3 Mds€ d'encours de crédit immobilier à fin 2024;
- L'offre **Private Markets** (plus de 10 Mds € d'encours à fin 2024).

L'ambition de réaliser une croissance de 40% des AUM confiés par nos clients Tiers-Gérants à horizon fin 2025 est dépassée avec une année d'avance (+50% à fin 2024, soit 11.5 milliards d'AUM) sur le périmètre d'Indosuez hors Degroof Petercam.

Pour la clientèle la plus fortunée, nous avons accéléré le déploiement, sur toutes nos entités, de banquiers dédiés, ambassadeurs de l'ensemble des expertises du groupe Crédit Agricole.

Nous avons renforcé notre présence auprès de nos clients « **NextGen** », notamment en favorisant leur mise en relation avec des dirigeants de start-ups issues de la French Tech (plus de 110 rendez-vous réalisés en 2024).

Enfin, nous avons encore enrichi notre offre de **Private Equity** autour des startups et de l'innovation avec le lancement de **Tiera Capital Innovation**, nouveau fonds de capital-risque en partenariat avec Partech*, en France ainsi qu'à Monaco et au Luxembourg.

*acteur de référence pour l'investissement tech en Europe

PROJET SOCIÉTAL

Le développement de nos offres de **finance durable** se poursuit afin de répondre aux attentes de nos clients : 90% de nos fonds sont désormais classés art. 8/9 SFDR (les fonds Art. 8 sont des produits promouvant des caractéristiques ESG, les fonds Art.9 sont des produits ayant un objectif d'impact ESG positif).

Nous avons défini des critères d'exclusion dans nos portefeuilles d'investissement concernant les activités liées au **charbon**.

Nous poursuivons la réduction de notre **empreinte carbone** : en un an, nous avons réduit de 3% nos émissions de CO2 et travaillons tout particulièrement à maîtriser l'informatique, qui représente la majorité de nos émissions. En Suisse et au Moyen-Orient, l'aménagement d'espaces adaptés aux nouveaux modes de travail nous a permis de baisser l'empreinte écologique de notre parc immobilier.

Nos fondations ont été très actives. La **Fondation Indosuez en Europe*** a consacré en 2024 près de 520 000 € à l'inclusion sociale et à l'éducation des personnes fragilisées. La **Fondation Indosuez en Suisse**** a investi de son côté près de 250 000 € dans des actions liées à l'environnement, l'éducation et l'économie circulaire.

* elle subventionne des projets en France, au Luxembourg, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique. En outre, le programme philanthropique de CFM Indosuez en Principauté est désormais placé dans le champ d'action de cette Fondation en ce qui concerne ses actions sur le territoire français.

** elle subventionne également les projets que nous soutenons à Hong Kong et Singapour.

Deux nouveaux partenariats de mécénat ont été signés en France et à Luxembourg :

- A Paris, Indosuez soutient la deuxième édition du programme **NeurAL** de **L'Institut du Cerveau**, qui transforme des travaux de recherche en start-ups.
- Indosuez Luxembourg devient le mécène pionnier de la **Fondation pour le Climat** qui a pour mission de faciliter l'engagement philanthropique privé et intervient dans le domaine de la recherche scientifique, de la transition vers un avenir durable et la préservation de la biodiversité.

PROJET HUMAIN

Les résultats de l'**IMR 2024** (enquête annuelle qui mesure le niveau de satisfaction de nos collaborateurs) sont très satisfaisants avec un taux de participation de 87% et un score IMR (Indice de Mise en Responsabilité) élevé, en hausse de 1 point pour atteindre 78 (intégrant les collaborateurs de Degroof Petercam).

Nous avons mis en place un **plan d'action Diversité & Inclusion** sous la forme d'un cycle annuel de sensibilisation et d'ouverture aux diversités (l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'intergénérationnel, l'interculturel...) réunissant plus de 1300 collaborateurs du groupe Indosuez et de Degroof Petercam.

Nous avons fait progresser la diversité avec 43% de femmes dans nos équipes dirigeantes au 31/12/24, un chiffre en progression (+3 points par rapport à 2023).

Dans le cadre de l'intégration des équipes de Degroof Petercam, un chantier sur la culture a été lancé, visant à partager notre ambition commune, définir nos valeurs et nos promesses clients et collaborateurs.

La quasi-totalité des entités du groupe Indosuez ont mis en place un système permettant aux salariés de faire un don sur leur salaire net au bénéfice d'une association.

TRANSFORMATION DIGITALE

Nous avons accéléré la mise à disposition d'outils digitaux pour nos clients : 13 000 nouveaux clients ont ainsi accès, via Spektra, à l'ensemble de notre recherche et analyse financière. Plus de 11 000 d'entre eux sont désormais équipés de l'application mobile *My Indosuez*, soit une progression de 15% du taux d'équipement en un an.

La signature électronique a été déployée sur notre succursale espagnole. Au niveau du groupe, le nombre d'e-signatures a été multiplié par quatre, se rapprochant des 10 000 e-signatures réalisées sur une année.

Nos prises de participation en 2023 dans des fintechs spécialisées (Wealth Dynamix pour la relation client et AirFund, plateforme dédiée aux actifs non cotés) nous ont permis de renforcer notre savoir-faire technologique au bénéfice de nos clients.

Nous continuons avec succès à renforcer la position d'Azqore comme acteur de référence et fournisseur de solutions intégrées, technologiques, digitales et opérationnelles pour les banques privées. Ce sont 4,4 millions d'opérations qui ont été traitées en 2024 vs 4 millions en 2023, soit une hausse en volume de 9%.

PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE

Chez Indosuez, nous croyons en la puissance de l'engagement citoyen. C'est pourquoi nos collaborateurs qui le souhaitent peuvent dédier jusqu'à 2 jours par an sur leur temps de travail à du bénévolat au sein de structures d'intérêt général partenaires. Ils peuvent ainsi mettre leurs compétences au service du tissu associatif local directement sur le terrain mais aussi en s'engageant avec la Fondation Indosuez dans l'étude des demandes de subvention qui lui sont adressées.

LAURE BAUTHEAC
Head of Accounting
and Regulatory Reporting,
Indosuez Wealth Management
(Luxembourg)

RAFAEL LOPEZ GARCIA
Head of Human Resources
Indosuez Wealth Management
(Espagne)

Tous les deux instructeurs
de dossier pour la Fondation
en 2024

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ
CA INDOSUEZ
WEALTH (EUROPE)

*Organes de la Banque
CA Indosuez Wealth (Europe)*

AU 31.12.2024

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Jacques Prost
Président

Olivier Carcy
Administrateur Délégué

Anne-Laure Branellec
Administrateur

Olivier Chatain
Administrateur

Jean-Pierre Michalowski
Administrateur

Fannie Wurtz
Administrateur

Jean Guill
Administrateur indépendant

COMITÉ
EXÉCUTIF

Olivier Carcy
Directeur Général,
Administrateur Délégué
Président du Comité Exécutif

Vincent Manuel
Directeur Général Adjoint

Andras Takacs
Directeur Général Adjoint

Steven Ameye
Chief Financial Officer

Nicolas Bayet
Global Head of Marketing &
Business Development

Sophie Champenois
Global Head of Structuring
and Financing

Patrick De Meyer
Chief Risk Office

Francisco Garcia-Moyano
Chief Compliance Officer

Isabelle Mandelli
Head of Communication

Nadia Mokadem
Head of Human Resources

Catherine Roux-Sevelle
Secrétaire Général

Estelle Secondé-Rigot
Head of Business Development

Isabelle Waty
Head of Client Experience
& Chief Innovation Officer

INVITÉS PERMANENTS
DU COMITÉ EXÉCUTIF

Emmanuel Boulot
Chief Internal Auditor

Marie Cognet
Global Head of Content Marketing

« En plaçant nos clients, notre société et nos collaborateurs au centre de nos priorités, nous continuons à renforcer notre position en tant que leader de la gestion de fortune en Europe. »

*Message d'Olivier Carcy,
Directeur Général de
CA Indosuez Wealth (Europe)*

L'année 2024 a été marquée par un contexte macroéconomique mondial complexe et contrasté.

Les économies mondiales ont continué de faire face à des défis significatifs, notamment des tensions géopolitiques persistantes, des fluctuations des prix de l'énergie et des ajustements de politique monétaire.

Dans ce cadre économique exigeant, CA Indosuez Wealth (Europe) a su démontrer sa résilience et son développement commercial, soutenue par une offre de services à forte valeur ajoutée. Nos équipes ont mis tout leur savoir-faire au service de la création de solutions sur mesure, répondant ainsi aux attentes croissantes de nos clients.

L'acquisition stratégique, en juin 2024, de la banque belge Degroof Petercam par CA Indosuez, dont elle est devenue l'actionnaire majoritaire aux côtés de CLdN Cobelfret, a permis au groupe Indosuez de devenir l'un des leaders européens de la gestion de fortune. Elle permet d'offrir à nos clients un continuum de services intégrant Conseil, Financement, Solutions d'investissement, Fund solutions ainsi que des solutions technologiques et bancaires. La collaboration entre les équipes Indosuez et Degroof Petercam s'est concrétisée par de premiers succès commerciaux lesquels ont mis en avant la puissance que nous apporte la combinaison de nos expertises.

L'exercice 2024 a permis à CA Indosuez Wealth (Europe) d'initier les opérations de restructuration nécessaires afin de faciliter le rapprochement, au Luxembourg, des entités CA Indosuez Wealth (Europe) et Banque Degroof Petercam Luxembourg et de leurs sociétés de gestion respectives prévu en 2025.

Nous sommes fiers d'annoncer que nos efforts ont été reconnus par le secteur. Indosuez a été distinguée en recevant, pour la quatrième année consécutive, le prix de « Best Private Bank in Luxembourg » décerné par le média international Global Finance. De plus, notre succursale italienne a été récompensée du titre de « Meilleure Banque Internationale de Gestion de Fortune » lors de la dernière édition des Italian Private Banking Awards organisés par BFC Media.

Ces distinctions soulignent l'engagement de nos équipes, ainsi que la pertinence de notre plan de développement stratégique « Ambition 2025 ». En plaçant nos clients, notre société et nos collaborateurs au centre de nos priorités, nous continuons à renforcer notre position en tant que leader de la gestion de fortune en Europe.

Olivier Carcy
Directeur Général
CA Indosuez Wealth (Europe)

Le Projet Client

En 2024, notre équipe paneuropéenne présente au Luxembourg ainsi que dans nos succursales en Belgique, en Espagne et en Italie, a continué de travailler en synergie pour partager ses convictions et offrir le meilleur de ses compétences. Cette collaboration nous a permis de réaliser des avancées significatives et de préparer des projets ambitieux pour l'année à venir.

Déjà implantés en Espagne, nous avons ouvert une nouvelle succursale au Portugal en janvier 2024, au cœur du centre financier de Lisbonne, renforçant ainsi notre présence dans la péninsule ibérique. Les collaborateurs sont chargés de renforcer la proximité avec nos clients et nos partenaires sur ce marché. La présence d'Indosuez au Portugal favorise également les synergies avec le groupe Crédit Agricole présent sur le territoire. Cette ouverture marque donc une étape importante dans notre stratégie de croissance sur nos territoires européens.

En matière d'innovation et de digitalisation, nous avons lancé MyeSignCorner, une plateforme numérique spécialement conçue pour nos partenaires assureurs au Luxembourg. Développée en étroite collaboration avec les assureurs, le Lab Innovation Indosuez, notre prestataire de signature électronique Luxtrust, ainsi que nos équipes internes, cette solution rencontre un vrai succès.

La promesse de MyeSignCorner est d'offrir à nos partenaires assureurs la possibilité de compléter, suivre et signer électroniquement les demandes d'ouverture de comptes supplémentaires pour les contrats d'assurance vie déposés au sein d'Indosuez Wealth Management Europe.

Promesse tenue : grâce à une automatisation complète des processus entre la banque et les compagnies d'assurance, nous avons observé des gains significatifs en efficacité opérationnelle, notamment une réduction notable des délais d'ouverture de comptes. La nouvelle expérience numérique proposée à nos partenaires rencontre pleine satisfaction et contribue à notre dynamique commerciale positive.

Afin de répondre aux attentes de nos clients en Banque Privée et leur offrir une expérience client optimisée en termes de gestion administrative, nous avons déployé la signature électronique pour de nombreux documents. Cette initiative permet de simplifier la gestion documentaire et d'améliorer la satisfaction client.

En 2024, nous avons également lancé Startup Connections, une plateforme numérique qui simplifie l'accès à un réseau international de startups en phase de levée de fonds ou à la recherche de partenariats d'affaires. Cette plateforme est destinée aux clients d'Indosuez intéressés par l'univers entrepreneurial et désireux d'investir directement aux côtés des entrepreneurs.

Startup Connections s'appuie notamment sur les 44 Villages by CA, le réseau international d'accélérateurs de startups du groupe Crédit Agricole, pour faciliter les mises en relation entre les « business angels », les investisseurs et les entrepreneurs.

La plateforme recense plus de 100 startups internationales en levée de fonds ou en recherche de mentorat, offrant ainsi aux clients d'Indosuez des opportunités d'investissement diversifiées. Startup Connections sera déployée en Italie au printemps 2025.

Enfin, l'année a été caractérisée par une excellente dynamique de commercialisation de nos mandats de gestion discrétionnaire. L'attrait de nos clients pour notre offre de marchés privés qui se distingue comme étant l'une des plus complètes et performantes du marché, s'est également renforcé. Notre offre de produits structurés en particulier ceux à capital garanti ont également connu un vif succès dans un contexte de taux plus favorable.

Le Projet Sociétal

En tant qu'acteur responsable, les enjeux sociétaux et environnementaux sont au cœur de nos engagements. Dans ce contexte, l'année 2024 a été marquée par le lancement du premier fonds green bonds dans la gamme Indosuez de fonds à maturité fixe. Indosuez Wealth Management a approfondi l'intégration des critères ESG au sein de son offre de produits et de services, comme en témoigne la conversion de la quasi-totalité de ses fonds en articles 8. Le mandat de gestion People & Planet a également été certifié en janvier 2024 avec le Label de mandat ESG discrétionnaire par l'Agence de Luxembourg Finance Labelling (LuxFLAG). Ce label a reconnu nos efforts pour aborder les enjeux environnementaux et sociétaux à travers des opportunités d'investissement responsables.

Notre Fondation, créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, soutient des projets en faveur de l'inclusion sociale et de l'éducation. Plus d'une centaine d'associations ont déjà bénéficié du soutien financier de la Fondation Indosuez et de l'expertise apportée par les collaborateurs de la banque impliqués à chaque étape de la sélection des projets : de leur soumission initiale à leur évaluation finale par le Comité Exécutif, constitué de collaborateurs et de personnes du monde associatif. La Fondation Indosuez a étendu son périmètre d'intervention en 2023 à la Belgique, l'Espagne, l'Italie et au Luxembourg. Depuis, 8 associations ont pu bénéficier d'un soutien financier de la Fondation grâce notamment à l'engagement d'une cinquantaine de collaborateurs de CA Indosuez Wealth (Europe).

Indosuez Wealth Management propose également à ses collaborateurs de s'engager au travers de missions de mécénat de compétences, d'actions solidaires et de « Citizen Days ». Deux journées par an sont offertes à l'ensemble des collaborateurs pour s'investir de manière très concrète. Plusieurs associations locales œuvrant dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'éducation et de la sauvegarde de la biodiversité ont ainsi pu bénéficier de leur soutien. Enfin, pour la quatrième année consécutive, les collaborateurs ont été conviés à participer à « L'Euro solidaire » en acceptant un prélèvement mensuel sur leur salaire en faveur d'une association pour laquelle ils ont eux-mêmes choisi de faire un don.

En 2024, CA Indosuez Wealth (Europe) devient le mécène pionnier de la Fondation pour le Climat, créée par la Fondation de Luxembourg, son organisation faitière. La Fondation se veut un véritable portail entre les donateurs et les associations, les organisations non gouvernementales et les organisations d'intérêt général.

Elle offre un soutien personnalisé aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent s'engager à long terme pour développer des projets philanthropiques qui leur tiennent à cœur. La Fondation pour le Climat couvrira des projets liés aux activités de sensibilisation, à la recherche scientifique, à la transition vers un avenir durable et à la préservation de la biodiversité au Luxembourg et dans la Grande Région.

Le Projet Humain

L'année 2024 a été marquée par différents jalons dont le lancement du projet de rapprochement avec la Banque Degroof Petercam Luxembourg (BDPL), un projet transformant qui ouvre de nouvelles opportunités pour nos collaborateurs.

En ligne avec la déclinaison de notre Projet Humain, nous avons poursuivi plusieurs projets RH axés sur l'optimisation de nos process & outils et l'amélioration de l'expérience collaborateur.

A noter par exemple le déploiement de LinkedIn Learning pour l'ensemble de nos collaborateurs afin d'accompagner leur développement personnel et leur formation continue.

L'optimisation de nos processus et outils a mobilisé nos équipes une grande partie de l'année, non seulement pour des raisons de modernisation mais aussi de synergies, permettant ainsi à tous les collaborateurs de bénéficier d'outils communs adaptés à nos besoins.

Cette étape est cruciale dans l'expérience collaborateur qui est au centre des préoccupations de tous les employeurs : c'est un moyen de repenser nos modes de travail afin de répondre aux nouvelles aspirations des collaborateurs, en quête de plus de flexibilité, de sens, d'autonomie et d'équilibre.

Le projet NEO (Nouvel Environnement et Organisation de Travail) est au centre de cette transformation : il ne s'agit pas seulement de rénover nos locaux, mais de remettre en question nos modes de travail traditionnels.

La mise en place du flex-office, la reconduction de la prime de mobilité douce, la création de sites satellites à Belval et Windhof, la pérennisation du télétravail et l'extension du nombre de jours télétravaillés sont autant d'initiatives qui offrent plus de flexibilité à nos collaborateurs. Désormais, tous, y compris les travailleurs frontaliers, peuvent télétravailler jusqu'à 50 jours par an. Cette démarche a rencontré un vif succès et est très appréciée par nos équipes.

Cette année, nous avons renouvelé l'exercice de l'Indice de Mise en Responsabilité (IMR) conjointement avec BDPL, avec un taux de participation stable et un score de 80, confirmant l'adhésion et l'appréciation de notre démarche.

Par ailleurs, un nouvel indicateur, l'indice Capital Confiance, a été introduit via l'IMR. Il mesure la confiance des collaborateurs sous cinq dimensions :

- Dans les dirigeants
- Dans les valeurs et politiques RSE
- Dans la performance et la stratégie de l'entreprise
- En soi-même
- Dans les autres collaborateurs.

Pour une première mesure, un indice de 89 nous conforte dans l'idée que nos collaborateurs nous témoignent leur confiance, même dans le contexte particulier du projet de rapprochement avec BDPL.

Nous n'en restons pas moins confrontés à des challenges. Sur le plan RH, nous sommes pleinement engagés dans l'initiative globale de gestion du changement initiée dans le cadre de notre projet de rapprochement. Écouter, informer, prendre le pouls, accompagner par le biais d'entretiens, d'ateliers, de formations sont des actions menées tant pour notre communauté de managers que pour l'ensemble de nos collaborateurs. Des initiatives comme des petits déjeuners avec la direction générale et des vidéos de découverte de nos collaborateurs ont été organisées, désormais ancrées dans notre stratégie RH.

En 2024, nous avons fait évoluer notre politique de gestion des talents en intégrant un Assessment 360 pour nos managers et experts, offrant à nos collaborateurs une expérience unique de découverte personnelle et de développement. Douze collaborateurs, 6 femmes et 6 hommes, ont participé à ce processus, confirmant leur rôle d'expert.

La gestion des talents est au cœur de notre Projet Humain. Cette année encore, nous avons soutenu nos jeunes étudiants et diplômés à travers diverses initiatives, comme le Daycare et différents forums au Luxembourg, en France ou en ligne.

Le Projet Sociétal, intimement lié à notre Projet Humain et faisant partie de notre ADN d'employeur responsable, a vu l'organisation de plusieurs actions par les équipes RH, RSE et Communication, en collaboration avec les entités du groupe Crédit Agricole :

- La journée de la diversité le 14 mai 2024 qui a réuni les collaborateurs du groupe autour de différentes activités et conférences;
- Le mois de la santé en septembre en collaboration avec l'association ELA et le lancement de l'initiative Mets tes baskets qui a été un succès.

L'année 2024 a donc été riche et variée, marquée par des initiatives visant à prendre soin de nos collaborateurs et à les accompagner dans une transition douce vers une banque transformée.

En conclusion

En 2024, Indosuez Wealth Management Europe a connu une année de transformation marquée par des avancées stratégiques et des innovations significatives. Nous avons étendu notre présence géographique, amorcé le rapprochement avec la Banque Degroof Petercam Luxembourg (BDPL), intégré des technologies de pointe et renforcé notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale.

Nos équipes ont travaillé avec engagement pour proposer des solutions personnalisées et répondre aux attentes croissantes de nos clients. Les distinctions et reconnaissances reçues cette année témoignent de notre engagement continu vers l'excellence.

Forts de ces avancées significatives, nous avons entamé l'année 2025 avec ambition et détermination. La solidité de notre modèle économique et notre diversification nous permettent d'avancer avec confiance, même face aux incertitudes et aux défis actuels.

Les évolutions du bilan

Sur un total de bilan de 11,5 milliards d'euros au 31 décembre 2024, les dépôts de la clientèle représentent 8,12 milliards d'euros et le financement interbancaire atteint 2,55 milliard d'euros suite à la sortie des 4,99 milliards d'emprunt auprès de la BCL dans le cadre du TLTRO III.

Quant à l'actif du bilan, les créances sur les établissements de crédit sont, à fin décembre 2024, de 6,32 milliards d'euros (suite à la sortie du TLTRO de 5,00 milliards de repurchase loan envers CA-CIB dans le cadre du TLTRO) et les créances sur la clientèle ressortaient à 3,18 milliards d'euros.

Les fonds propres de la Banque au 31 décembre 2024 s'élevaient à 568 millions d'euros, résultat net de l'exercice inclus, contre 530 millions d'euros à fin 2023.

La banque n'a pas procédé à des rachats de ses propres actions. Elle n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement.

RENDEMENT DES ACTIFS

Au 31 décembre 2024, le rendement des actifs de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élève à -0,26%. Le rendement des fonds propres s'élève à -5,2% en 2024 contre 3,7% en 2023.

L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

La perte de l'exercice 2024 s'établit à -29 282 856 euros après impôts, face à un bénéfice de 19 555 298 euros en 2023, soit une diminution de 250%.

Le résultat intègre une contribution négative de l'entité luxembourgeoise de 20 443 679 euros, une contribution positive de 693 750 euros de la succursale belge, une contribution négative de 3 962 707 euros de la succursale espagnole, une contribution négative de 3 987 143 euros de la succursale italienne, et une contribution négative de 1 583 077 euros de la succursale portugaise.

Le solde du report à nouveau ressortait à 60 074 405 euros après affectation du résultat 2023. Les réserves relatives à l'impôt sur la fortune de l'exercice 2019 ont pu être libérées pour un montant de 8 299 euros. Le bénéfice disponible s'élève ainsi à 30 799 847 euros.

Il est proposé à l'Assemblée des actionnaires de reporter à nouveau 30 799 847 euros.

Information sur les risques

STRATÉGIE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La politique de la Banque est de ne pas être exposée à des risques de marché.

Les positions en devises et taux d'intérêt font l'objet d'une couverture systématique auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CA-CIB), dans le cadre des limites de risque fixées par le Groupe. La Banque ne possède pas de portefeuille de négociation et est soumise au ratio de solvabilité simplifié en l'absence de risques de marché.

Au 31 décembre 2024, la Banque est engagée dans des opérations clientèle sur les instruments suivants : dérivés OTC (Forex, Equity...) et dérivés listés (Options...); elle couvre systématiquement et en totalité ses opérations sur instruments dérivés, prioritairement auprès du Groupe, ainsi qu'auprès de contreparties financières de première catégorie, dans le cadre des dispositions EMIR.

La Banque n'est pas active sur les marchés des dérivés de crédit.

Les informations quantitatives sur les instruments financiers figurent dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

POLITIQUE ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe) est régie par le corpus de normes de gestion et d'encadrement de la liquidité du Groupe Crédit Agricole. Ces normes sont complétées par des normes spécifiques à l'activité de CA-CIB.

Les objectifs principaux consistent à :

- > veiller à la disponibilité du niveau adéquat de liquidité tant à court terme en situation de crise qu'à moyen terme, pour assurer la pérennité des activités commerciales ;
- > sécuriser les marges commerciales du Groupe contre une variation des prix d'accès à la liquidité.

Le département de la gestion Actif-Passif a la responsabilité de la gestion du risque de liquidité sur la base des décisions de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration de CA Indosuez Wealth (Europe) validant le dispositif d'encadrement et de gestion du risque de liquidité.

Le département de gestion Actif-Passif suit notamment l'évolution de la liquidité ainsi que le portefeuille de titres de haute qualité et liquidité (HQLA). La définition des grilles de facturation / rémunération interne est effectuée par le comité de Gestion Actifs / Passifs « Ressources Rares » de CA-CIB.

Enfin, la Direction des Risques de Marché (MCR) de CA-CIB valide les modèles et méthodologies des indicateurs de liquidité et participe à la définition des limites Court Terme. MCR produit quotidiennement des indicateurs de liquidité court terme (notamment les stress tests de liquidité) et suit la consommation de limites de liquidité à court terme avec la présence au Luxembourg d'une équipe spécialement dédiée à CA Indosuez Wealth (Europe).

En termes de ratios réglementaires au 31.12.2024 :

- > Le LCR ("Liquidity Coverage Ratio") s'élève à 149 %.
- > Le NSFR ("Net Stable Funding Ratio") s'élève à 122 %.

Ces ratios réglementaires sont complétés mensuellement par les ALMM (Additional Liquidity Monitoring Metrics), reportings réglementaires permettant aux autorités compétentes d'obtenir une vision compréhensible du profil de risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe).

Risque de contrepartie

L'intégralité de la trésorerie est placée dans le groupe CASA / CA-CIB, à l'exception de dépôts résiduels résultant du solde de ses flux commerciaux quotidiens auprès d'établissements de premier plan gérant ces flux. Le département Capital Markets Solutions traite avec des contreparties financières de première catégorie, dans le respect des limites de contrepartie allouées par CA-CIB.

Risque d'intérêts

Les opérations de trésorerie sont gérées dans le respect des limites en risque de taux autorisés par CA-CIB. Des décalages sont gérés jusqu'à douze mois dans le strict respect de la limite « Value at Risk » fixée par notre maison-mère.

Les Ressources Humaines

Risque de change

Les opérations de change sont effectuées pour le compte de la clientèle privée avec le groupe CA-CIB, dans le respect des limites autorisées.

Risque de crédit

Historiquement, le crédit a été un produit d'accompagnement permettant de fidéliser les liens avec les clients ou d'optimiser leurs actifs. Le crédit, notamment pour la très grande clientèle, est dorénavant devenu une composante stratégique de l'offre, qui doit cependant concourir à la création d'une relation durable fondée sur la détention d'actifs financiers.

Ainsi, si l'on peut envisager d'initier une relation sur la base d'un crédit avec un client de potentiel important, il sera nécessaire qu'un ensemble de motifs, clairement exprimés par le Responsable de Relation, permette d'avoir la conviction qu'une relation de nature Banque Privée suivra rapidement. A ce titre, lors du premier renouvellement du crédit ou de sa révision annuelle, le Responsable de Relation devra confirmer l'existence d'une relation Banque Privée. De surcroît, l'adossement du crédit à des actifs réels demeure un principe général à respecter. Ces activités de crédit s'inscrivent dans une stratégie des risques définie par CA Indosuez et CA-CIB.

Risque opérationnel et autres risques

Cette catégorie comprend tous les autres risques non cités ci-dessus. Le risque opérationnel est, quant à lui, géré quotidiennement par tous les employés traitant des opérations dans le cadre de procédures strictes. En cas d'incident, le département des Contrôles Permanents s'assure de la bonne fin des dossiers et des mesures correctrices mises en place. Les risques déontologiques ou de sécurité financière et les risques juridiques sont suivis respectivement par le département Compliance et par le département Juridique dans le cadre, entre autres, de comités spécifiques.

Par ailleurs, la Banque a développé un système visant à encadrer et décentraliser au niveau des responsables d'activité le contrôle direct du respect, au sein des équipes, des règles et procédures qui leur sont applicables en vue de garantir une maîtrise des risques. Ce dispositif est applicable à la totalité des départements de notre Banque ainsi que dans nos succursales en Belgique, Espagne, Italie et Portugal.

MODE DE GESTION DES RISQUES

La gestion et le contrôle des risques de crédit sont placés sous la responsabilité de l'antenne locale du RPC (Risk and Permanent Control) de CA Indosuez pour sa composante « risques de contrepartie » de la clientèle. Le suivi des « risques permanents », dont font partie entre autres les risques opérationnels, est notamment assuré par le département des Contrôles Permanents.

Les décisions de crédit

Les décisions de crédit sont prises en appliquant le principe de la double signature. Une délégation en matière de pouvoir de crédit est donnée au Front Office qui fait la proposition et s'engage sur ses demandes de crédit, charge à un membre de la direction des Risques et Contrôles Permanents, disposant d'une signature « risques », d'émettre un avis favorable (le cas échéant sous conditions) et d'apposer une seconde signature validant ainsi la demande. En cas d'avis défavorable, le dossier pourra être transmis à un niveau supérieur pour décision dans le cadre d'une procédure d'appel. Un système de workflow électronique permettant une traçabilité totale des interventions a été déployé pour les entités luxembourgeoise et ses succursales.

Les expositions du portefeuille de crédits sont affectées à des portefeuilles bâlois « tiers » et « opération » et éligibles à la méthodologie de calculs des fonds propres en approche IRB-A (sauf pour la succursale en Italie qui est en méthodologie dite Standard). Il permet de déterminer en continu les exigences de fonds propres et contribue à la fixation d'un prix justifié des opérations.

Les pouvoirs de crédit

Les pouvoirs de crédit locaux sont limités aux seules activités de la Banque Privée. Les risques de contrepartie directs ou indirects sur les banques et autres institutions financières sortent du champ d'application des délégations locales et doivent être autorisés par la Direction des Risques de CA-CIB. Toutefois, certaines opérations de type « corporate » peuvent être logées dans les livres de la Banque dans le cadre du périmètre des activités validées par CA-CIB et avec son autorisation expresse.

Au cours de l'année 2024, la Direction des Ressources Humaines a été mobilisée sur des projets transformants telles l'optimisation de ses outils informatiques et le rapprochement avec la banque Degroof Petercam au Luxembourg. Comme les années précédentes, la Direction des Ressources Humaines a été vigilante sur la maîtrise de la masse salariale. Le plan de formation réglementaire a été mené à bien, s'organisant à la fois avec des sessions à distance mais aussi des sessions en présentiel.

Au 31 décembre 2024, l'effectif CDI et CDD s'élevait à 376.30 ETP à Luxembourg dont 16 CDD.

Les succursales comptaient 34,4 ETP en Belgique (dont 1 CDD), 104,26 ETP (dont 0 CDD) en Italie et 79,54 ETP en Espagne (dont 0 CDD), enfin au Portugal 9 ETP.

L'effectif total de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élevait donc à 611.1 ETP au 31/12/2024 dont 592.1 ETP en CDI et 19 ETP en CDD.

Rapport social

Chiffres clés 2024

INFORMATIONS NON FINANCIÈRES ET INFORMATIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ

La loi française du 23 juillet 2016 concernant la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (ci-après « Loi NFR ») s'applique au Groupe depuis l'exercice financier 2017. Cette loi impose aux entreprises concernées, dont les banques, de publier dans leur rapport de gestion ou dans un rapport séparé des informations pertinentes sur leurs politiques, les risques liés et les résultats obtenus en ce qui concerne les questions sociales, d'environnement, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption, ainsi que de diversité dans la composition de leurs Conseils d'Administration ou de Surveillance.

Conformément aux dispositions de la Loi NFR, CA Indosuez Wealth (Europe) est toutefois dispensée d'une telle publication en raison de l'émission d'un rapport consolidé par sa maison-mère Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ledit rapport, intitulé « Document de référence », est accessible sur le site internet de CA-CIB à l'adresse suivante :

<https://www.credit-agricole.com/responsable-et-engage/employeur-responsable#>

Depuis 2019, CA Indosuez Wealth (Europe) publie également ses initiatives en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable dans le rapport de développement durable du Groupe Indosuez. Ce rapport est accessible à l'adresse suivante :

<https://ca-indosuez.com/fr/nous-connaître/nos-engagements>

Valeur comptable – en EUR	31/12/24	31/12/23
Bilan	11 481	16 458
Capitaux propres	586	530
Bénéfice/Perte net(te)	-29,3	19,6
Effectifs fin d'année	611	599
Ratio de Solvabilité (COREP)	17,8%	18,6%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	-5%	3,7%

Consultez
le document de
référence en ligne ↓



BILAN
11 481
(EN M €)



5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Luxembourg
Tel +352 27 114 1
forvismazars.com/lu

Au Conseil d'Administration de
CA Indosuez Wealth (Europe) S.A.

Société Anonyme
39, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **CA Indosuez Wealth (Europe) S.A.** (la « Banque ») comprenant le bilan au 31 décembre 2024 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlements, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Banque conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Forvis Mazars – Cabinet de révision agréé

Société Anonyme – RCS Luxembourg B159962 – TVA intracommunautaire : LU24665334

Autorisation ministérielle N°10062199



Questions clés de l'audit

Les questions-clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des corrections de valeur sur créances douteuses

Questions-clés de l'audit	Comment ces questions-clés ont été adressées durant notre audit
<p>Les créances sur la clientèle s'élèvent à EUR 3,172 millions au 31 décembre 2024, compte tenu de corrections de valeur constatées en déduction desdites créances pour EUR 52,1 millions. Ces créances représentent 27,63% des actifs de la Banque à cette date et constituent dès lors une composante significative du total bilan de la Banque.</p> <p>Se référer à la note 3 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>L'activité de crédits à la clientèle constitue une composante stratégique de l'offre de la Banque à sa clientèle non bancaire. La Banque surveille en continu ses créances sur la clientèle et apprécie s'il existe une quelconque indication que la recouvrabilité d'une créance a pu se détériorer, afin d'évaluer s'il convient d'enregistrer une correction de valeur. Le montant des corrections de valeur correspond à la différence positive entre la valeur comptable brute des créances concernées et leur valeur recouvrable estimée.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation des corrections de valeur associées aux créances sur la clientèle comme une question-clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ces créances ne sont pas négociées sur un marché actif, requérant de ce fait l'application de jugements significatifs et d'estimations par la Direction dans son évaluation de leur valeur recouvrable ; – Des jugements inappropriés concernant la méthodologie et les données utilisées, ou les hypothèses prises, peuvent avoir un impact matériel sur le montant des corrections de valeur enregistrées ; 	<p>Nous avons examiné le dispositif mis en place au sein de la Banque pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des corrections de valeur à comptabiliser le cas échéant.</p> <p>Nous avons testé la correcte application de ce dispositif ainsi que l'efficacité des contrôles-clés relatifs au suivi et à la valorisation des créances sur la clientèle. Ceci a inclus notamment les contrôles en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le processus d'approbation et d'octroi de créances à la clientèle en place au sein de la Banque ; – Le processus d'identification du caractère sensible ou douteux des créances ; – Le processus de suivi des défauts de paiement, de suivi des déficits de couverture par rapport aux lignes de crédit accordées et garanties reçues et de suivi des dépassements de lignes de crédit ; – Le processus de revalorisation périodique des garanties hypothécaires reçues ; – La revue et l'approbation par les comités compétents des corrections de valeur à constituer, à utiliser ou à reprendre ; – Le processus de suivi des créances à risque ainsi que la détermination des corrections de valeur spécifiques compte tenu de la solvabilité de la contrepartie, des garanties exerçables et des flux de trésorerie futurs estimés qui en découlent. <p>Nous avons également effectué les procédures de corroboration suivantes afin de valider le caractère suffisant et approprié des corrections de valeur portant sur les créances sur la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nous avons examiné de manière critique les hypothèses retenues par la Direction pour la détermination des corrections de valeur ; – Nous avons, sur base d'un échantillon de créances sur la clientèle (dépréciés ou



- Ces jugements critiques incluent des questions telles que l'identification et l'évaluation des indicateurs potentiels de détérioration, ainsi que les techniques de prévision des flux de trésorerie futurs actualisés, l'évaluation des garanties reçues et des mesures de renégociation appliquées ;
 - L'impact potentiel de ces corrections de valeur sur l'évaluation des créances sur la clientèle.
- non), sélectionnées selon une approche basée sur le risque, aléatoirement et selon notre jugement professionnel, examiné de manière critique (i) les hypothèses retenues par la Banque pour déterminer la solvabilité et par conséquent le niveau de risque de la contrepartie, (ii) les documents probants supportant l'analyse réalisée par la Direction, et (iii) la cohérence des corrections de valeur comptabilisée sur ses créances sur la clientèle.
- Nous avons évalué la compétence, les capacités et l'objectivité des experts externes utilisés par la Banque pour évaluer les garanties hypothécaires reçues.



Autres points

Les comptes annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes dans son rapport en date du 8 avril 2024.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par le Conseil d'Administration en date du 15 Mars 2024 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 1 an.

Le rapport de gestion, est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Banque au cours de l'audit.

Luxembourg, le 9 avril 2025

Pour Forvis Mazars, Cabinet de révision agréé
5, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 LUXEMBOURG



Fabien DELANTE
Réviseur d'entreprises agréé

TRANSFERT D'EXPÉRIENCES

Notre programme de parrainage consiste à attribuer un parrain ou une marraine, à une personne nouvellement arrivée à la banque, afin de favoriser la rencontre entre collègues, la création de liens et la compréhension de l'organisation.

THOMAS SOLER

Cross Asset Structurer
Indosuez Wealth Management
(Luxembourg)

VALENTIN GUÉRINOT

Wealth Manager
Indosuez Wealth Management
(Luxembourg)

4

COMPTES ANNUELS
CA INDOSUEZ WEALTH
(EUROPE)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2024	2023
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	3,4	1.562.909.872	1.375.788.240
Créances sur les établissements de crédit	3,12		
À vue		804.143.349	1.218.290.328
Autres créances		5.522.736.486	10.428.347.528
		6.326.879.835	11.646.637.856
Créances sur la clientèle	3,12	3.171.997.478	3.118.406.552
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3, 5, 6, 8		
Démetteurs publics		39.527.947	8.847
		39.527.947	8.847
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	3, 6, 8	1.249.963	740.531
Participations	6, 8	38.404	40.313
Parts dans des entreprises liées	6, 7, 8	106.036.840	19.160.015
Actifs incorporels	9	10.717.345	12.864.284
Actifs corporels	10	23.308.548	12.621.352
Autres actifs	11, 23.2	66.720.348	60.326.521
Comptes de régularisation		171.117.850	211.478.582
Total de l'actif		11.480.504.430	16.458.073.093

PASSIF

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2024	2023
Dettes envers des établissements de crédit	3, 12		
À vue		613.121.070	805.433.641
À terme ou à préavis		1.934.050.142	7.060.052.263
		2.547.171.212	7.865.485.904
Dettes envers la clientèle	3, 12		
Autres dettes			
À vue		2.567.333.500	2.366.890.325
À terme ou à préavis		5.555.807.040	5.268.821.755
		8.123.140.540	7.635.712.080
Autres passifs	14	44.634.483	35.844.316
Comptes de régularisation		124.262.330	336.625.365
Provisions			
Provisions pour impôts	22.4	3.686.660	2.774.877
Autres provisions	15	50.140.429	49.072.618
		53.827.089	51.847.495
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	16	1.269.054	2.075.356
Capital souscrit	17, 19	481.498.082	415.000.000
Prime d'émission	19	18.501.918	-
Réserves	18, 19	45.936.882	45.936.882
Résultats reportés	19	60.074.405	49.990.397
Résultat de l'exercice	19	-29.282.856	19.555.298
Total du passif		11.480.504.430	16.458.073.093

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

(EXPRIMÉ EN EUR)	NOTES	2024	2023
Passifs éventuels	3, 20.1	149.926.365	101.645.229
Dont :			
Cautionnements et actifs donnés en garantie		149.926.365	101.645.229
Engagements	3, 20.2	1.976.060.134	9.007.218.300
Opérations fiduciaires		74.599	19.381.306

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

CHARGES

(exprimé en EUR)	Notes	2024	2023
Intérêts et charges assimilées		579.893.653	513.045.755
Commissions versées		24.308.475	23.629.796
Frais généraux administratifs			
Frais de personnel dont :	23	98.965.011	95.918.009
Salaires et traitements		81.326.020	79.696.992
Charges sociales		10.616.661	10.273.161
Dont :			
Charges sociales couvrant les pensions		5.728.999	5.375.258
Autres frais administratifs	24	95.390.573	88.877.251
		194.355.584	184.795.260
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	9,10	4.476.635	4.432.004
Autres charges d'exploitation	22.1	16.336.444	6.420.642
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		25.550.093	8.541.357
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	22.4	617.676	5.482.768
Bénéfice de l'exercice			19.555.298
Total des charges		845.538.560	765.902.880

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

PRODUITS

(exprimé en EUR)	Notes	2024	2023
Intérêts et produits assimilés		665.291.298	605.891.448
Revenus de valeurs mobilières			
Revenus de participations		-	-
Revenus de parts dans des entreprises liées		1.374.184	1.386.075
		1.374.184	1.386.075
Commissions perçues	21	117.572.105	109.457.544
Résultats provenant d'opérations financières	22.2	11.735.188	16.419.429
Reprises de corrections de valeur sur créances et sur provisions pour passifs éventuels et pour engagements		614.981	6.077.184
Autres produits d'exploitation	22.3	16.685.604	26.276.095
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	8	3.670	2.973
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves		806.302	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	22.4	2.172.372	392.132
Perte de l'exercice		29.282.856	
Total des produits		845.538.560	765.902.880

Annexe

AU 31.12.2024

NOTE 1 – GÉNÉRALITÉS

Crédit Agricole Luxembourg S.A. (ci-après la « Banque » ou « CAL ») a été constituée le 28 février 2003, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. (ci-après « CAIL »), du projet de scission de CAIL, approuvé le 10 janvier 2003 par le Conseil d'Administration de CAIL.

CAIL avait été constitué au Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juillet 1989 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

La scission de CAIL a été effectuée par l'apport de l'ensemble de son patrimoine au 28 février 2003 avec effet rétroactif au 1 janvier 2003, activement et passivement à Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. et à Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg S.A.

Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a ainsi repris les activités classiques de prestations de services à une clientèle privée comme notamment la tenue de compte, l'octroi de crédit, la conservation de titres, la gestion de portefeuille, le conseil en investissement ainsi que les activités annexes à celles-ci.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1 juillet 2005, Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 1 juillet 2005, avec effet rétroactif au 1 janvier 2005, de sa filiale Crédit Lyonnais Luxembourg S.A. (ci-après « CLL »). L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé à cette même date de changer la dénomination de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en Crédit Agricole Luxembourg S.A.

Comme mentionné dans la constatation de fusion devant notaire du 26 avril 2008, Crédit Agricole Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 26 avril 2008, avec effet comptable au 1 janvier 2008, de sa filiale Crédit Agricole Luxembourg Bank S.A. (ci-après « CALB »).

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français, des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par cette dernière.

Le 6 juillet 2012, la Banque a créé une succursale en Espagne sous le nom de Crédit Agricole Private Banking España (ci-après « CAPBE »). Cette dernière a repris en octobre 2012 un fonds de commerce de banque privée de la succursale espagnole de Crédit Agricole Corporate and Investment Banking (« CA-CIB »). La contribution au total du bilan s'élève à EUR 385 millions, soit 3,4% du bilan de la Banque au 31 décembre 2024. L'impact sur le résultat net 2024 de la Banque est une perte de l'ordre de EUR 3.962.706.

Le 12 avril 2013, la Banque a procédé à une fusion transfrontalière avec sa filiale Crédit Agricole Van Moer

Courtens (« CAVMC ») et a créé la succursale Crédit Agricole Private Banking Belgique (ci-après « CAPBB »). Sa contribution au total du bilan s'élève à EUR 292 millions, soit 2,6% du bilan de la Banque au 31 décembre 2024. L'impact sur le résultat net 2024 de la Banque est de EUR 693.750.

Le 9 décembre 2014, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de Crédit Agricole Private Banking Italia (ci-après « CAPBI »). En octobre 2019, cette succursale a procédé à un transfert d'actifs à la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. Cette succursale a été fermée en 2020.

Courant 2015, la Banque a procédé à une fusion-absorption de ses filiales CAGP Belgium et Jumillia.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 janvier 2016 a décidé de changer la dénomination sociale de Crédit Agricole Luxembourg en CA Indosuez Wealth (Europe).

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19 décembre 2016, la Banque a procédé à la fusion par absorption au 19 décembre 2016, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring) S.A.

La Banque a procédé à la fusion par absorption au 11 décembre 2020, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A.

Le 6 décembre 2021, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch (ci-après « CAIWI »). Cette succursale est issue de la liquidation de la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. par incorporation de l'ensemble des actifs et des passifs de la filiale dans la succursale. La contribution au total du bilan s'élève à EUR 842 millions, soit 7,4% du bilan de la Banque au 31 décembre 2024. L'impact sur le résultat net 2024 de la Banque est une perte de l'ordre de EUR 3.987.143.

Le 11 janvier 2024, la Banque a créé une succursale au Portugal sous le nom de CA Indosuez Wealth (Europe) - Sucursal em Portugal (ci-après « CAWP »). La contribution au total du bilan s'élève à EUR 0,1 million. L'impact sur le résultat net 2024 de la Banque est une perte de l'ordre de EUR 1.583.077.

Le siège social de la Banque est établi à L-2520 Luxembourg, 39 allée Scheffer.

Consolidation dans le groupe CA-CIB

La Banque est une filiale de Crédit Agricole Private Banking, une banque de droit français. À ce titre, les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés établis par Crédit Agricole CIB, eux-mêmes intégrés dans les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole S.A. Les comptes consolidés peuvent être obtenus auprès du siège social de Crédit Agricole CIB, 12, place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées par la Banque sont les suivantes :

2.1. BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2024. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992 telle que modifiée, ces comptes ont été établis sur une base non consolidée.

2.2. CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les comptes annuels sont exprimés en euro (EUR). La Banque utilise la méthode de la comptabilité plurimonnaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change applicables le jour de leur réalisation.

2.2.1. Opérations au comptant

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la devise du capital au cours de change au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Toutefois, les participations, les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que les actifs corporels et incorporels qui ne sont pas couverts sur le marché au comptant ou à terme sont convertis dans la devise du capital aux cours en vigueur à la date de leur acquisition.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la devise du capital au cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2. Opérations à terme

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont évaluées à la fin de l'exercice dans la monnaie du capital au cours à terme pour l'échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

Les pertes de change non réalisées sur des opérations à terme non dénouées non couvertes sont comptabilisées en compte de profits et pertes sur la base des cours à terme pour les échéances correspondantes. Les gains de change non réalisés sur des opérations à terme non couvertes ne sont pas comptabilisés.

Pour les opérations de change à terme couvertes, les résultats d'évaluation négatifs sont compensés avec les résultats d'évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes non compensées.

2.2.3. Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant couverts à terme et sur les postes à terme couverts au comptant sont neutralisés dans les comptes de régularisation. Les différences entre les cours de change au comptant et à terme (report/déport) sont comptabilisées en compte de profits et pertes prorata temporis pour les opérations swaps liées à des postes de bilan.

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les principaux taux utilisés aux 31 décembre 2024 et 2023 sont :

	31.12.2024	31.12.2023
EUR/USD	1,035	1,105
EUR/CHF	0,940	0,926
EUR/GBP	0,827	0,869

2.3. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, les intérêts courus et non échus étant enregistrés dans les comptes de régularisation à l'actif. La politique de la Banque est de constituer, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour couvrir le risque de pertes et de non-recouvrement sur les créances jugées douteuses. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont plus maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.4. DETTES

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.5. ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Pour des raisons d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille :

2.5.1. Portefeuille des immobilisations financières

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance ainsi que des participations et parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à

leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées linéairement en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition et dans la devise du capital de la société émettrice. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence dominante est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

2.5.2. Portefeuille de négociation

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan à la valeur de marché s'il s'agit de valeurs mobilières à revenu fixe cotées ou au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché s'il s'agit d'actions ou d'autres valeurs mobilières.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Banque ne possède pas de portefeuille de négociation.

2.5.3. Portefeuille de placement

Il est composé de titres acquis dans un but de placement ou de rendement, ou dans le but de constituer une certaine liquidité sur le marché secondaire. Il comprend également les titres ne répondant pas aux critères des deux catégories précédentes.

Les titres du portefeuille de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les agios (différences positives entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement) sont amortis linéairement.

2.5.4. Coût d'acquisition des valeurs mobilières de même catégorie

L'évaluation des valeurs mobilières de même catégorie est basée sur la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

2.6. ACTIFS IMMOBILISÉS AUTRES QUE LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont enregistrés au coût d'acquisition historique. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le coût d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont reprises lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6.1. Actifs incorporels

Les actifs incorporels autres que les fonds de commerce sont amortis linéairement au taux annuel de 33%. Les fonds de commerce sont amortis sur une période de 5 ans.

2.6.2. Actifs corporels

Les actifs corporels, autres que les terrains, sont amortis linéairement sur base des durées d'utilisation estimées aux taux suivants :

Constructions	2,5% à 10%
Installations techniques et machines	10%
Autres installations, outillage et mobilier	10% à 20%
Matériel informatique	20% à 33%

2.7. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

2.7.1. Swaps de taux d'intérêt

Les instruments financiers à terme portant sur des échanges de taux d'intérêt, principalement des IRS (« Interest Rate Swaps »), traités sur le marché de gré à gré et non affectés à des actifs ou passifs déterminés sont évalués au prix de marché. Les moins-values latentes sont enregistrées en compte de profits et pertes alors que les plus-values latentes sont ignorées.

Les IRS qui sont traités sur le marché de gré à gré et conclus dans le cadre de la couverture des positions de taux de la Banque ne font pas l'objet d'une évaluation au prix de marché.

2.7.2. Options

Pour les options traitées sur le marché de gré à gré et qui ne sont pas affectées à des actifs ou des passifs déterminés, les primes payées ou perçues sont enregistrées au bilan jusqu'à l'exercice de l'option ou jusqu'à l'échéance. Les engagements sur options émises sont enregistrés en hors-bilan. Les options contractées dans un but de couverture ne sont pas réévaluées.

Les options qui n'ont pas été contractées dans un but de couverture sont évaluées à leur valeur de marché. Les pertes latentes sur les positions ouvertes ainsi que les pertes nettes latentes sur les positions fermées sont provisionnées. Les gains ne sont comptabilisés qu'à la date d'exercice ou d'échéance.

Les options traitées sur le marché organisé en couverture d'opérations sur options de sens inverse conclues également sur marché organisé et présentant des caractéristiques identiques, sont traitées comme suit : la position sur ces instruments étant fermée, le résultat dégagé sur les primes encaissées et payées est enregistré en compte de profits et pertes.

2.8. Provision forfaitaire

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire calculée sur base des actifs à risque pondéré constituant le dénominateur du ratio de solvabilité. La provision forfaitaire calculée est déduite du poste « Créances sur les établissements de crédit - Autres créances ». Celle-ci est nulle au 31 décembre 2024 (2023 : EUR 6.510.793).

NOTE 3 – UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1.1. Information sur les instruments financiers primaires

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le niveau de l'activité de la Banque en instruments financiers primaires, ventilées comme suit : en valeur comptable, par catégorie d'instruments financiers et en fonction de la durée de vie résiduelle, après déduction de la provision forfaitaire.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Banque ne détient pas d'instruments financiers primaires appartenant au portefeuille de négociation.

Durant l'année 2022, la Banque a participé au programme de refinancement long terme mis à disposition par la Banque centrale européenne, dit « TLTRO III », pour le compte d'un groupe composé de 9 entités du Groupe CA-CIB. Cette opération, dénouée dans le courant du mois de juin 2024, impactait de manière significative les postes suivants de l'actif, du passif et du hors-bilan de la Banque :

Table TLTRO III	2024 EUR	2023 EUR
Créances sur les établissements de crédit	—	5.352.003.490
Dettes envers des établissements de crédit	—	4.991.200.000
Engagements hors-bilan	—	7.566.912.328

3.1.1.1. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.562.909.872	-	-	-	-	1.562.909.872
Créances sur les établissements de crédit	5.078.762.135	46.262.700	1.201.855.000	-	-	6.326.879.835
Créances sur la clientèle	1.088.584.229	711.621.913	1.007.032.384	364.758.952	-	3.171.997.478
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	-	-	-	1.249.963	-	1.249.963
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
Démetteurs publics	8.847	-	39.519.100	-	-	39.527.947
Total des actifs financiers	7.730.265.083	757.884.613	2.248.406.484	366.008.915		11.102.565.095

3.1.1.2. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	613.121.070	-	-	-	-	613.121.070
À terme ou à préavis	757.798.589	1.176.251.553	-	-	-	1.934.050.142
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	2.565.903.720	1.429.780	-	-	-	2.567.333.500
À terme ou à préavis	4.351.856.311	1.194.950.729	9.000.000	-	-	5.555.807.040
Engagements et passifs éventuels	897.298.432	51.805.191	620.453.285	556.423.925	-	2.125.980.833
Total des passifs financiers	9.185.978.122	2.424.437.253	629.453.285	556.423.925		12.796.292.585

3.1.1.3. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.375.788.240	-	-	-	-	1.375.788.240
Créances sur les établissements de crédit *	4.491.466.390	5.411.257.455	1.741.914.011	2.000.000	-	11.646.637.856
Créances sur la clientèle	1.119.559.829	758.127.222	737.413.822	503.305.679	-	3.118.406.552
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	-	-	-	-	740.531	740.531
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
Démetteurs publics	8.847	-	-	-	-	8.847
Total des actifs financiers	6.986.823.306	6.169.384.677	2.479.327.833	505.305.679	740.531	16.141.582.026

* Après déduction de la provision forfaitaire.

3.1.1.4. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	805.433.641	-	-	-	-	805.433.641
À terme ou à préavis	377.375.978	6.682.676.285	-	-	-	7.060.052.263
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	2.366.890.325	-	-	-	-	2.366.890.325
À terme ou à préavis	4.036.604.451	1.215.692.419	14.524.885	2.000.000	-	5.268.821.755
Engagements et passifs éventuels	229.131.349	159.528.877	7.616.091.499	1.104.057.804	-	9.108.863.529
Total des passifs financiers	7.815.435.744	8.057.951.581	7.630.616.384	1.106.057.804		24.610.061.513

3.1.2. Information sur les instruments financiers dérivés

3.1.2.1. DESCRIPTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS

Au 31 décembre 2024, la Banque est engagée dans des opérations sur les instruments suivants : changes à terme, swaps de taux d'intérêt, options sur taux de change et taux d'intérêt aux fins suivantes : couverture en matière de gestion d'actifs/passifs, fonds de roulement et micro-couverture des opérations de la clientèle.

Conformément à sa politique de gestion des risques de marché, la Banque couvre ses opérations sur instruments dérivés avec CA-CIB et ceci en respectant les limites de « VAR - Value at risk » fixées par l'actionnaire.

3.1.2.2. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le niveau d'utilisation des instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation, ventilées en fonction du notionnel et de la durée de vie résiduelle depuis la date de clôture. Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Banque n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation.

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2024 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	1.774.952.630	1.224.443.959	1.199.517.791	518.786.647	4.717.701.027
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	3.499.811.415	353.723.754	5.846.477	-	3.859.381.646*
Options (vendues)	135.124.651	99.461.682	14.814.854	-	249.401.187
Total	5.409.888.696	1.677.629.395	1.220.179.122	518.786.647	8.826.483.860

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 2.054.626.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options):

(valeur comptable – en EUR)	ACTIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	2.479.763.326	57.463.691
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	2.583.177.223	14.193.498
Total	5.062.940.549	71.657.189

* Hors intérêts courus non échus.

(valeur comptable – en EUR)	PASSIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	2.237.937.702	113.916.418
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	1.276.204.424	2.370.386
Total	3.514.142.126	116.286.804

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS (Interest Rate Swap) sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM (Asset Liability Management) et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les transactions d'options sur devises sont exclusivement réalisées pour le compte de client et ne sont donc pas réévaluées.

3.1.2.3. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	268.328.216	686.213.462	1.010.892.808	672.867.610	2.638.302.096
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	2.914.783.594	152.192.727	4.168.695	-	3.071.145.016*
Options (vendues)	258.861.863	256.755.657	8.089.831	-	523.707.351
Total	3.441.973.673	1.095.161.846	1.023.151.334	672.867.610	6.233.154.463

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 1.529.958.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options) :

(valeur comptable – en EUR)	ACTIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	744.401.284	46.668.489
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	323.322.597	8.475.809
Total	1.067.723.881	53.504.484

* Hors intérêts courus non échus.

(valeur comptable – en EUR)	PASSIFS FINANCIERS	
	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	1.893.900.812	128.551.064
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	2.747.822.419	2.502.870
Total	4.641.723.231	131.053.934

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les options sur devises et sur intérêts sont exclusivement réalisées pour le compte de clients et ne sont donc pas réévaluées.

3.2. RISQUE DE CRÉDIT

3.2.1. Description du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un tiers ne remplisse pas ses engagements dans les termes qui avaient été fixés. En conséquence, le risque porte non seulement sur les prêts et les titres mais aussi sur les garanties, engagements, dépôts interbancaires, les contrats de change à terme, de swaps, futures, options, etc.

La politique de la Banque en matière de risque de crédit est la suivante :

- L'établissement et le suivi des limites de contrepartie
- L'investissement dans des titres de haute qualité dans le cadre des investissements du portefeuille
- Une gestion prudente des crédits accordés. Préalablement à l'élaboration d'une proposition de crédit, les analyses suivantes sont effectuées :
 - Analyse de la situation du demandeur.
 - Analyse de la couverture du nouvel engagement par une garantie en faveur de la Banque.
 - L'évaluation du montant des encours déjà existants auprès de la Banque ainsi que la position en espèces probable du client.
- La nécessité d'une approbation préalable du Comité des crédits pour tout engagement de prêts.
- La mise en place d'un Comité de provisions destiné à effectuer le suivi des clients potentiellement défaillants et des comptes débiteurs.

3.2.2. Mesure de l'exposition au risque de crédit

La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés conformément aux dispositions des circulaires émises par l'autorité de contrôle.

3.2.3. Concentration du risque de crédit

Les tableaux ci-dessous indiquent la concentration du risque de crédit par secteur géographique et par secteur économique.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2024 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	6.786.522.196	1.906.907.226	8.574.987.032
Suisse	1.056.700.007	93.975.695	24.280.244
Hors UE et hors Suisse	3.259.342.891	107.663.080	227.216.584
Total	11.102.565.095	2.108.546.001	8.826.483.860

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs pour un montant de EUR 17.434.832.

Concentration géographique – Au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	12.344.453.127	8.916.189.623	5.825.521.326
Suisse	1.067.116.313	80.884.000	38.347.961
Hors UE et hors Suisse	2.730.012.587	97.484.972	369.285.176
Total	16.141.582.027	9.094.558.595	6.233.154.463

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs pour un montant de EUR 14.304.934.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2024 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	7.919.114.664	76.708.928	8.453.200.866
Autres intermédiaires financiers	116.502.410	89.270.328	40.859.786
Holdings financiers	656.633.806	509.788.708	45.440.073
OPCVM	172.485.941	131.768.266	80.623.954
Autres	2.237.828.273	1.301.009.771	206.359.181
Total	11.102.565.095	2.108.546.001	8.826.483.860

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs pour un montant de EUR 17.434.832.

Concentration par secteur économique – Au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	12.988.455.291	133.382.867	5.639.493.784
Autres intermédiaires financiers	147.868.727	41.809.018	63.411.272
Holdings financiers	685.256.207	334.883.790	60.793.935
OPCVM	147.374.643	113.051.218	158.813.189
Autres	2.172.627.159	8.471.431.702	310.642.283
Total	16.141.582.027	9.094.558.595	6.233.154.463

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total ne reprend pas les ventes à terme d'actifs, pour un montant de EUR 14.304.934.

NOTE 4 – CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES OFFICES DE CHÈQUES POSTAUX

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg a mis en place, depuis le 1 janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois.

Au 31 décembre 2024, le montant d'avoirs auprès des banques centrales, y compris la réserve obligatoire, s'élève à EUR 1.562.909.872 (2023 : EUR 1.375.788.240).

NOTE 5 – OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS MOBILIÈRES À REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Titre du portefeuille de placement	39.527.947	8.847
Total	39.527.947	8.847

Au 31 décembre 2024, le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est composé principalement de titres d'émetteurs publics achetés en relation avec la constitution d'un portefeuille HQLA (« High quality liquid assets ») afin de converger vers le respect du ratio LCR (« Liquidity coverage ratio »).

Au 31 décembre 2023, le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est composé uniquement de titres d'émetteurs publics provenant de la succursalisation de CA Indosuez Wealth (Europe), Italy.

NOTE 6 – DONNÉES RELATIVES AUX VALEURS MOBILIÈRES, PARTICIPATIONS ET PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES COTÉES ET NON COTÉES

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les titres du portefeuille HQLA et les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont cotés. Les participations et les parts dans des entreprises liées ne sont pas cotées.

NOTE 7 – PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES

Au 31 décembre 2024, la liste des sociétés dans lesquelles la Banque détient au moins 20% du capital se présente comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Siège	PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES			
		Valeur nette comptable	Quote-part de capital détenu	Capitaux propres en devises ³	Résultat en devise
Immobilière Sirius S.A. ^(a)	Luxembourg	13.174.593	100,00%	5.296.129 ¹	389.967
CAIWAM ^(b)	Luxembourg	85.000.000	100,00%	17.128.267	9.698.097
CAHub@Luxembourg S.A.	Luxembourg	---	20,00%	(1.710.989) ⁴	(357.291)
S.G.A. Services S.A.	Luxembourg	22.076	100,00%	65.924 ¹	3.109
BPH Finance S.A.	Luxembourg	215.703	100,00%	217.724 ¹	2.020
Apeiron Advisors S.A.R.L.	Luxembourg	12.500	100,00%	64.038 ²	(3.286)
Apeiron Investment S.A.R.L.	Luxembourg	28.882	96,00%	30.086 ⁴	-
FMS Services S.A.	Luxembourg	31.000	100,00%	57.464 ¹	5.338
CA Fiduciaria	Italie	1.221.123	93,49%	1.660.473 ¹	(175.454)

(1) Sur base de la situation non audité au 31 décembre 2024.

(2) Sur base de la situation non audité au 31 décembre 2023.

(3) Y inclus le résultat de l'exercice.

(4) Sur base de la situation audité au 31 décembre 2023.

(a) Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette entité dans la mesure où l'immeuble détenu par Immobilière Sirius S.A., est maintenu au coût d'acquisition, conformément aux principes comptables luxembourgeois, qui est sensiblement inférieur à la valeur de marché estimée.

(b) Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette participation dans CA Indosuez Wealth (Asset Management) S.A. dans la mesure où elle a été acquise le 23 décembre 2024 pour un prix d'acquisition déterminé sur base d'un rapport d'évaluation

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements des immobilisations financières au cours de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Participations	Parts dans des entreprises liées	Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable	Total des immobilisations financières
Valeur brute au 1 janvier 2024	45.209	21.010.069	749.378	21.804.656
Entrées/conversion	-	86.871.246	40.028.532	126.899.778
Sorties/conversion	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	45.209	107.881.315	40.777.910	148.704.434
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre 2024	(6.805)	(1.844.475)	-	-
Valeur nette au 31 décembre 2024	38.404	106.036.840	40.777.910	146.853.154

NOTE 9 – ACTIFS INCORPORELS

Les mouvements des autres actifs incorporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Softwares 2024	Softwares 2023
Valeur brute au 1 janvier 2024	23.827.639	23.498.669
Entrées	54.705	328.970
Sorties	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2024	23.882.343	23.827.639
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre 2024	(13.164.998)	(10.963.355)
Valeur nette au 31 décembre 2024	10.717.345	12.864.284

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la valeur nette du poste « Fonds de commerce » présente un solde nul.

NOTE 10 – ACTIFS CORPORELS

Les mouvements des actifs corporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total actifs corporels 2024	Total actifs corporels 2023
Valeur brute au 1 janvier 2024	25.095.544	29.862.629	8.485.250	63.443.423	57.708.524
Entrées	6.537.582	5.723.588	704.447	12.964.812	5.734.899
Sorties	(208.134)	(121.185)	-	(328.515)	---
Valeur brute au 31 décembre 2024	31.424.992	35.465.032	9.189.697	76.079.720	63.443.423
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre 2024	(16.186.741)	(29.772.234)	(6.812.198)	(52.771.172)	(50.822.071)
Valeur nette au 31 décembre 2024	15.238.251	5.692.798	2.377.499	23.308.548	12.621.352

La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 15.238.251 (2023 : EUR 9.533.289).

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Créances sur l'Administration des Contributions et TVA	29.187.826	22.744.383
Investissements du plan de pension	293.817	314.065
Créance fiscale CAIWI *	31.758.355	32.287.416
Autres actifs	5.480.350	4.980.657
Dont : Créiteurs divers	2.734.101	4.331.438
	66.720.348	60.326.521

* Il s'agit d'un crédit d'impôt issu de l'opération de succursalisation de la filiale italienne CAIW Italy SPA, relatif à un régime fiscal italien de 2011 (« affraccamento ») et faisant l'objet d'un rescrit fiscal des autorités fiscales italiennes. Le crédit d'impôt est imputable contre différentes rubriques d'impôt, de taxes et retenues à la source suivant un calendrier prédéterminé.

NOTE 12 – CRÉANCES SUR ET DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIÉES

Actifs	2024 EUR	2023 EUR
Créances sur les établissements de crédit	6.107.638.364	11.475.399.984
Créances sur la clientèle	11.677.821	4.709.776
	6.119.316.185	11.480.109.760

La CSSF a communiqué à la Banque qu'elle renonçait à prendre en considération, pour les besoins du calcul de limites des grands risques, les risques pris par la Banque à l'égard des entités de son groupe d'appartenance comme prévu par la réglementation en vigueur.

Passifs	2024 EUR	2023 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	2.546.339.693	2.872.360.169
Dettes envers la clientèle	122.451.118	155.288.864
	2.668.790.812	3.027.649.033

NOTE 13 – ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Au 31 décembre 2024, la contrevaletur en euro des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élève respectivement à EUR 2.533.076.925 (2023 : EUR 3.616.104.255) et à EUR 2.534.126.535 (2023 : EUR 3.615.753.461).

NOTE 14 – AUTRES PASSIFS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Fonds de pension en faveur du personnel	3.724.031	4.043.518
Créanciers divers	18.592.644	8.689.907
Créanciers privilégiés	20.979.714	23.025.885
Valeurs à payer à court terme	1.338.094	85.006
	44.634.483	35.844.316

NOTE 15 – AUTRES PROVISIONS

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2024	2023
Provision FGD/L/FRL/FRU/AGDL	15.1	-	-
Provision pour frais de personnel		23.779.588	23.084.715
Provisions pour frais généraux		21.719.884	20.863.995
Provisions pour risques déterminés		4.640.957	5.123.908
		50.140.429	49.072.618

15.1 GARANTIE DES DÉPÔTS ET FONDS DE RÉOLUTION

La loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (la « Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs a été votée en date du 18 décembre 2015.

Le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs en vigueur jusque-là, mis en œuvre par l'Association pour le Garantie des Dépôts Luxembourg (AGDL), a été remplacé par un nouveau système contributif de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs. Le nouveau système garantit l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 100.000, les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 20.000. La Loi prévoit en outre que les dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de EUR 100.000 pour une période de 12 mois.

Les provisions constituées dans les comptes annuels au fil des années pour être en mesure de respecter, le cas échéant, les obligations des banques vis-à-vis de l'AGDL sont utilisées au fur et à mesure de leur contribution au Fonds de résolution Unique (FRU), respectivement lors de la constitution du nouveau Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL).

Le montant des moyens financiers du FRU devra atteindre, d'ici le début de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1er alinéa 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participants. Ce montant sera collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2016 à 2024.

Le niveau cible des moyens financiers du FGDL est fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 153 alinéa 8 de la Loi, des établissements adhérents et devra être atteint d'ici la fin de l'année 2018. Les contributions seront à verser annuellement entre 2016 et 2018. Depuis l'exercice 2019, un montant constituant une réserve supplémentaire est demandé par le FGDL a été payée en prévision de ces contributions, contre utilisation de la provision AGDL existante.

Lorsque le niveau de 0,8% sera atteint, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer pendant 8 ans supplémentaires de sorte à constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 163 de la Loi.

Au 31 décembre 2023, la provision FGDL/FRU a été entièrement reprise.

Le montant payé en 2024 au titre du FRU et du FGDL s'élevèrent respectivement à EUR 0 (2023 : EUR 4.800.375) et à EUR 246.667 (2023 : EUR 415.183).

NOTE 16 – POSTES SPÉCIAUX AVEC UNE QUOTE-PART DE RÉSERVES

Ce poste est constitué des plus-values de réinvestissement réalisées suite à la cession de deux participations en 2000 et 2001 et à la vente d'un appartement en juillet 2009, subséquemment remployées dans des actifs amortissables et amortie en lien avec l'amortissement desdits actifs. Il s'élève au 31 décembre 2024 à EUR 1.269.054 (2023 : EUR 2.075.356) suivant l'application des articles 53 et 54 de la Loi concernant l'impôt sur les revenus.

NOTE 17 – CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2024, le capital souscrit de la Banque s'élève à EUR 481.498.082 (2023 : EUR 415.000.000) et est représenté par 226.803 (2023 : 195.480) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.

Au 31 décembre 2007, le capital souscrit de la Banque s'élevait à EUR 84.200.000.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 458,8 millions, pour le porter à la somme de EUR 543 millions par émission de 165.168 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale. La société CA-CIB S.A. a souscrit les 165.168 actions nouvelles, qui sont entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2008 a procédé à une diminution du capital social de EUR 78 millions pour le ramener à EUR 465 millions par la réduction de la valeur comptable des actions. Cette opération avait pour but de permettre l'amortissement en une seule fois du goodwill dégagé suite à la fusion avec CALB d'un montant de EUR 105,7 millions.

La CSSF a en effet autorisé la Banque à amortir le goodwill CALB en une seule fois par le biais d'une réduction de capital de EUR 78 millions, l'élimination de la prime d'émission de EUR 27,2 millions et la diminution des autres réserves pour EUR 0,5 million.

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2014, il a été décidé de diminuer le capital social de la Banque de EUR 50 millions, pour le porter à la somme de EUR 415 millions par réduction de la valeur comptable des 195.480 actions et remboursement à l'actionnaire unique.

Au 31 décembre 2007, le capital autorisé de la Banque s'élevait à EUR 123.000.000.

Lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008, la Banque a décidé de supprimer le capital autorisé.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 66.498.082 dans le cadre de l'acquisition de la participation dans CA Indosuez Wealth (Asset Management) S.A., pour le porter à EUR 481.498.082 par création de 31.323 actions.

NOTE 18 – RÉSERVES

Elles incluent principalement :

18.1 RÉSERVE LÉGALE

Conformément à la Loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à au moins 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital souscrit. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. Au 31 décembre 2024, celle-ci s'élève à EUR 36.393.847 (2023 : EUR 35.416.082).

18.2 RÉSERVE D'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Afin de se conformer à la législation fiscale en vigueur, la Banque a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste « Réserve spéciale ») un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune (« IF ») réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années. Au 31 décembre 2024, celle-ci s'élève à EUR 19.014.325 (2023 : EUR 10.520.800).

L'évolution de la réserve d'impôt sur la fortune s'explique comme suit :

	EUR
Réserve spéciale pour l'IF au 1 janvier 2024	10.520.800
Affectation de la réserve pour l'année 2024	8.500.000
Libération de la réserve IF 2018	(6.475)
	19.014.325

NOTE 19 – CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres de la Banque s'analyse comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	SITUATION AU 1 JANVIER 2024				
	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Situation au 1 janvier 2024	415.000.000	-	45.936.882	49.990.396	19.555.298
Augmentation de capital	66.498.082	18.501.918	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice 2023 *	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve spéciale	-	-	977.765	-	(977.765)
Variation de la réserve spéciale	-	-	8.493.525	6.475	(8.500.000)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024	-	-	-	-	(29.282.856)
Situation au 31 décembre 2024	481.498.082	18.501.918	55.408.172	60.074.404	(29.282.856)

* Selon la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2024

NOTE 20 – PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS

20.1 PASSIFS ÉVENTUELS

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Banque est engagée dans les opérations de hors-bilan suivantes :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Garantie et autres substituts directs de crédit		
À l'égard d'entreprises liées	20.000	20.000
À l'égard d'autres tiers	149.906.365	101.625.229
	149.926.365	101.645.229

20.2 ENGAGEMENTS

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Banque est engagée dans les types d'opérations suivants :

(valeur comptable – en EUR)	Notes	2024	2023
Achats à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		32.717.534	64.985.956
Ventes à terme d'actifs			
À l'égard d'autres tiers		17.434.832	14.304.935
Crédits et autres lignes confirmés non utilisés			
À l'égard d'entreprises liées		8.353.277	11.876.462
À l'égard d'autres tiers		1.458.250.904	1.280.282.558
Autres engagements			
À l'égard d'entreprises liées	3	459.297.921	7.635.762.540
À l'égard d'autres tiers*		5.666	5.849
		1.976.060.134	9.007.218.300

* Au 31 décembre 2024, les créances sur entreprises liées ont fait l'objet d'un nantissement envers des tiers à hauteur de EUR 5.666 afin de garantir les obligations de la Banque vis-à-vis de ces tiers, cette créance se trouvait initialement dans les comptes de CA Indosuez Wealth (Global Structuring), entité absorbée par la Banque en 2016 (2023 : EUR 5.849)

NOTE 21 – SERVICES DE GESTION ET DE REPRÉSENTATION

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- Gestion et conseil en gestion de patrimoine ;
- Conservation et administration de valeurs mobilières ;
- Location de coffres ;
- Représentation fiduciaire.

NOTE 22 – COMPTE DE PROFITS ET PERTES

22.1 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Frais pour prestations de services	1.694.744	1.517.338
Dotations aux autres provisions *	1.932.755	3.617.126
Passage à perte des avances actionnaires CA Fiduciaria **	1.350.000	---
Autres charges***	11.358.945	1.286.178
	16.336.444	6.420.642

* Au 31 décembre 2024, le poste « Dotations aux autres provisions » comprend uniquement la constitution de provisions pour risques déterminés pour EUR 1.932.755 (2023 : EUR 3.617.126).

** Au cours de l'exercice 2024, la Banque a procédé au passage à perte des avances d'actionnaires à sa participation CA Fiduciaria pour un montant de EUR 1.350.000.

*** Au 31 décembre 2024, le poste « Autres charges » est composé essentiellement du coût lié aux erreurs opérationnelles pour EUR 11.345.142 (2023 : EUR 1.268.304)

22.2 RÉSULTATS PROVENANT D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Corrections de valeurs(-) et reprises de corrections de valeurs(+) sur valeurs mobilières	(42.533)	13.574
Résultat de change	11.777.721	14.043.437
Produit de dissolution *	-	2.362.418
	11.735.188	16.419.429

* Au cours du 3^e trimestre 2023 la Banque a procédé à la dissolution de ses filiales The Investors House S.A et Immobilière Comète S.à.r.l.. Le produit découlant de ces dissolutions a été enregistré dans rubrique du compte de profits et pertes.

22.3 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Produits de prestations de services	13.858.222	11.614.857
Reprises d'autres provisions	1.418.097	562.212
Indemnité reçu sur litige client	136.120	87.515
Escrow accounts	-	12.748.042
Autres produits	1.273.165	1.263.469
	16.685.604	26.276.095

22.4 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est soumise à l'impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC ») et à l'impôt Commercial Communal (« ICC ») ainsi que l'impôt sur la Fortune (« IF »). Depuis le 1 janvier 2003 et jusqu'à la date de fusion par absorption, la Banque était imposée dans le cadre d'une consolidation fiscale comprenant elle-même et sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring).

La Banque a été imposée définitivement au titre de l'IRC et de l'ICC jusqu'en 2018.

Pilier 2 – GloBE

Les nouvelles règles fiscales internationales établies par l'OCDE, visant à soumettre les grands groupes internationaux à une imposition complémentaire lorsque le Taux Effectif d'Impôt (TEI) d'une juridiction dans laquelle ils sont implantés est inférieur à 15%, sont entrées en vigueur au 1er janvier 2024. Le premier exercice d'application de ces règles est l'exercice 2024.

Sur la base des dispositions de la Directive européenne adoptée fin 2022 et sa transposition dans les pays de l'union européenne, le Groupe a procédé à une estimation de l'impôt complémentaire GloBE au titre de l'année 2024.

Il en ressort un impôt complémentaire au titre de GloBE estimé égal à zéro pour la juridiction Luxembourg au 31 décembre 2024.

En outre, conformément aux amendements à la norme IAS 12, publiés le 23 mai 2023 par l'IASB et adoptés par l'Union européenne le 8 novembre 2023, le Groupe applique l'exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés liés à la mise en œuvre des règles GloBE.

NOTE 23 – DONNÉES RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS

23.1 PERSONNEL EMPLOYÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours des exercices 2024 et 2023 s'est élevé à :

Catégories	2024	2023
Direction	39	40
Personnel d'encadrement	214	217
Employés	381	369
Total	634	626

Le nombre de personnes employées comprend le personnel de la Banque et de ses succursales.

23.2 RÉMUNÉRATIONS, ENGAGEMENTS DE PENSIONS, CRÉDITS ET AVANCES ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2024 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	10.677.692	299.071	-

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2023 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	8.509.036	295.239	-

23.3 PENSIONS

La Banque possède un système de pension complémentaire par lequel elle est engagée vis-à-vis de ses salariés. Cet engagement fait par ailleurs l'objet d'une réassurance qui couvre une partie de l'engagement.

Le montant du fonds de pension figure dans les autres passifs. Le montant de la réserve de la réassurance figure dans les autres actifs.

Le coût des pensions relatives aux membres des organes de direction pour l'exercice 2024 est de EUR 299.071 (2023 : EUR 295.239).

NOTE 24 – HONORAIRES DU CONTRÔLEUR LÉGAL DES COMPTES

Les honoraires versés aux auditeurs indépendants de la Banque, Forvis Mazars Luxembourg et Ernst & Young Luxembourg au cours des exercices 2024 et 2023 respectivement, sont les suivants:

(valeur comptable – en EUR)	2024	2023
Contrôle légal des comptes annuels	182.500	196.762
Autres services d'assurance	97.500	62.947
Autres services	-	-
	280.000	259.709

NOTE 25 – EVÉNEMENT SUBSÉQUENT

La Banque a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 234.693.242 EUR, correspondant à la création de 110 549 nouvelles actions, assortie d'une prime d'émission de 65.306.758 EUR. Les actions ont été intégralement souscrites par CA Indosuez et libérées intégralement par le versement en numéraire d'un montant de 300.000.000 EUR. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2025 a entériné l'opération.

En date du 17 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 234.693.242 EUR, correspondant à la création de 110 549 nouvelles actions sans désignation de valeur nominale, assortie d'une prime d'émission de 65.306.758 EUR. Les actions ont été intégralement souscrites par CA Indosuez et libérées intégralement par le versement en numéraire d'un montant de 300.000.000 EUR.

En date du 5 mars 2025, la Banque a déposé auprès du Recueil électronique des sociétés et associations ("RESA") un projet de cession de branche d'activité daté du 25 février 2025 par les Conseil d'Administration de CA Indosuez Wealth(Europe)S.A. (le « cédant ») et Banque Degroof Petercam (le « cessionnaire »).

Ce projet est soumis à diverses conditions suspensives dont l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du cédant et par l'assemblée générale extraordinaire du cessionnaire.

La prise d'effet juridique de la Cession de Branche d'Activité est le 1er Juin 2025 sous réserve des conditions suspensives et cumulatives décrites dans le projet de cession.

Il n'existe aucun autre événement particulier susceptible de remettre en cause l'image fidèle reflétée par les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

BIENVENUE
DANS NOTRE MAISON

La dimension humaine fait partie intégrante de notre identité. Elle participe à la satisfaction de nos clients et nous permet de répondre au plus près de leurs attentes. Rencontrer nos collaborateurs c'est accéder à l'ensemble des savoir-faire et de l'expertise internationale du groupe Crédit Agricole.

Nos Maisons

Nos implantations actives

SIÈGE SOCIAL

Luxembourg

39, allée Scheffer
2520 Luxembourg
Tél. + 352 24 67 1

SUCCURSALES

Belgique

Chaussée de la Hulpe 120
1000 Bruxelles
Tél. + 32 (0)2 566 92 00

Godefriduskaai, 18 Bus 32
2000 Anvers
Tél. + 32 (0)3 233 11 70

Kortrijksesteenweg 62
9830 Sint Martens Latem
Tél. + 32(0)468 48 58 87

Rue de la Grande Couture 2
7522 Tournai
Tél. + 32 (0)2 891 12 00

Espagne

Gran Vía 42 - 2º Dcha
48011 Bilbao
Tél. + 34 94 423 08 86

Paseo de la Castellana 1
28046 Madrid
Tél. + 34 91 310 99 10

Calle Getaria 2, Ppal. Izq.
20005 San Sebastián
Tél. + 34 943 43 02 07

c/ San Fernando 27 - 2º Planta
41004 Sevilla
Tél. + 34 95 429 19 66

Don Juan de Austria 32 - 3º
46002 Valencia
Tél. + 34 96 351 88 80

Portugal

Avenida da Liberdade, 190, 2.º B
1250-147 Lisboa
Tél. : +351 211 255 360

Italie

Piazza Cavour 60
20121 Milano
Tél. +39 02 72206.1

Via E. Filiberto di Savoia, 3
35137 Padova
Tél. +39 049 7841201

Via Jacopo Peri, 1
00198 Roma
Tél. +39 06 6976 1901

Via Papacino, 1 bis
10121 Torino
Tél. +39 011 23025.1

Votre accès direct
à toutes nos Maisons ↓



Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
La Manufacture

Visuels : Unsplash, AdobeStock,
La Manufacture, Raoul Somers,
Filip Van Roe, Point of Views,
Gregory Batardon



Suivez-nous

